

NOS EFFECTIFS ET NOS RESSOURCES APRES UN AN DE M.O.B.

Sur 1.000 bretons existant de par le monde, il y en a 130 en Cdn, 190 en F, 150 en I&V, 195 en L-A, 135 en M, 80 en Rég-Paris, 80 dans le restant de la France et 40 hors métropole. En regard de ces taux, le dynamisme reflété par les cotisations au M.O.B. est respectivement de 71, 176, 137, 159, 56 et 90. Félicitations aux camarades émigrés, encouragements à ceux de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Mais que d'inégalités sur le plan financier ! Un comité local actif voit 100 % de son effectif souscrire à 700 F par an. C'est inadmissible. animateurs de Comités qui savez que l'argent conditionne tout, vous oubliez de souligner que le Congrès de Lorient a fixé la cotisation démocratiquement à deux journées de travail. Alors ? Imitiez cet autre camarade dont le groupe est riche de 2 % de bienfaiteurs, 95 % d'actifs et 3% d'adhérents, catégorie dans laquelle il met d'office les épouses des cotisants.

La carence dans le placement des cartes M.O.B. et la sous-cotisation en 1958 ont fait perdre plus d'UN million de F au M.O.B. Cette situation vous permet de savoir maintenant TOUS pourquoi l'"AVENIR" reste péniblement mensuel, pourquoi nos brochures prévues sont stoppées et pourquoi notre action est encore si limitée.

L'OPERATION LOIRE - ATLANTIQUE

Pierre LAURENT, Y.M de GOUYON et Pierre MORIN ont été reçu par Orrion, député-maire de Nantes et MM. Decré, des magasins bien connus, et les ont entre-tenu de l'union et du soutien à apporter au Comité de la "Loire-Atlantique en Bretagne". Cette création M.O.B. ne bénéficie pas encore de l'effort de tous les membres du Cté Dir. Chacun doit suivre l'exemple de nos amis car en Cornouailles, au Pays de Rennes et ailleurs il existe des représentants bretons indifférents ou mal avertis. C'est à vous d'éclairer ces élus, sans perdre de temps. Si la Loire-Atlantique reste soudée à la Bretagne ce sera parce que le M.O.B. l'a obtenu. Si le détachement a lieu, ce sera parce que le M.O.B. n'aura pas été à la hauteur.

COMITES LOCAUX ET REUNIONS PUBLIQUES

Attentisme, indécision ou explications fantaisistes sont, hélas, les caractéristiques dominantes de l'inaction de 25 de nos 32 comités locaux en Bretagne ! C'est ahurissant. Le M.O.B. est un mouvement légal, il faut donc se montrer tels que nous sommes. Nos buts : une loi-cadre pour la Bretagne, dans une France fédéraliste, le tout dans une Europe-Unie n'est pas blasphématoire. Notre camarade Pierre LEMOINE, pour avoir développé ceci à Lanvollon, a obtenu ensuite le maximum des suffrages : 196, contre 112 à Le Guen qui sera pourtant élu ensuite... parce que le M.O.B. est incapable de développer ses principes dans toutes les communes bretonnes ! Or partout nous sommes attendus ! parce que nous ne sommes ni des rêveurs ni des marxistes, encore moins des conservateurs, et pas du tout des séparatistes.

Nous doterons la Bretagne d'organismes représentatifs propres ou les gens qualifiés s'expliqueront. Des institutions permettront l'application des décisions prises et en contrôleront le fonctionnement. Rien de plus. Or cela il faut le faire savoir : dans des causeries privées, dans des réunions publiques par tous les moyens. Chaque Responsable de Comité a reçu une première série de schémas-types d'allocutions la dessus. Nous continuerons... mais il faut se lancer sur les tréteaux. Ce n'est pas au peuple breton de se convaincre de l'excellence de nos théories : il les ignore. Il faut aller à lui, les lui expliquer. L'ayant éduqué, le reste biendra vite.

Des précisions sont impatiemment attendues sur ces sujets par les militants nazairiens, nantais, parisiens, brestoïis, malouins, fougérais, bref partout où il existe des camarades ouvriers qui forment des noyaux dynamiques et cohérents. Le PCE ne leur suffit pas. Disons encore une fois que le but du M.O.B. est de contribuer à l'élaboration d'un nouveau comportement breton pour discuter sagement de nos affaires.

Trancher actuellement ce serait imposer un point de vue. Nous comptons des socialistes dans nos rangs, des conservateurs également. Une scission et ce serait la disparition du M.O.B. Faire de la démagogie ce serait aggraver les maux dont souffre notre Bretagne croyante et dominée. Nous ne nous sommes pas unis pour cela.

Voici un exemple de la nécessité qui nous est faite de modifier d'abord le comportement breton : Le chou-fleur ris quant de connaître désormais sa crise annuelle, un projet de vente par criée dégressive -avec prix plancher comme au Danemark- a été étudié par des Morlaisiens. Les Saint-Politains y furent hostiles. Mais dès que quelques fonds sont avancés pour édifier une criée à Morlaix par la "Sté d'Aménagement de la Bretagne", les St-Politains protestent parce que c'est Morlaix qui "aura" l'immeuble ! Ces partisans du laisser-faire se sont ravisés : ils veulent aussi "leur" criée. Gugasse Trémintin fait alors de la surenchère ! Il offre la gare désaffectée de Plouescat pour que sa commune ait également "sa" criée.

Et voilà un bien qui risque de finir mal. Certes le rôle du militant MOB est ingrat, mais ne voulons-nous pas précisément, au moyen d'un développement du sens collectif, sauver notre pays de l'exploitation trop commode de notre anarchisme latent ?

A la demande du Bureau Exécutif, Yann POUPINOT a rédigé un mémoire de 80 pages sur la situation économique et sociale en Bretagne, expliquant les mécanismes qui les régissent et les conséquences qui en découlent. Seul le manque de fond force ce document à rester manuscrit. Ceci pour dire que d'ores et déjà la base de discussion est admise et ouverte entre nous.

LE 2^e CONGRES DU M.O.B.

L'assemblée générale plénière aura vraisemblablement lieu le dimanche 22 Février 1959 au POULIGUEN. Cadres et militants y assisteront tous pour travailler. La date et le lieu s'expliquent par le calendrier politique français et notre volonté de nous réunir sur cette terre bretonne qui nous est contestée.

Les instructions détaillées et les formulaires de participation seront envoyés nominativement aux cotisants par le Secrétariat Général. Commencez déjà à organiser la participation de votre Comité en groupe car chaque militant aura son mot à dire et la difficulté des transports en Bretagne ne doit pas être une excuse !

AU SUJET DE L'ASSOCIATION "CAPITAL-TRAVAIL"

Le problème de la participation des travailleurs au profit est à l'ordre du jour. La presse technique, syndicale et de bonne information en a déjà longuement parlé. Naturellement notre M.O.B. devra rapidement se mettre à l'étudier car il ne fait pas de doute que notre position ne va pas tarder à être exigée des militants -s'ils ne nous en forcent pas à un choix-.

D'ores et déjà il semble que l'association "capital-travail", quelle que soit la forme défendue, reste l'exemple type du "faux-problème". On s'attaque à une affaire que l'on considère en haut lieu comme quelque chose sinon d'accessoire, du moins secondaire. Cependant il ne s'agit pas d'une mode ou d'un dérivatif : il faut y voir clair. Le danger du comportement des "spécialistes" ne doit échapper à personne. La solution capital-travail semble bien n'être en fin de compte, avant tout, qu'un moyen de résoudre le grand problème, crucial à leur yeux : celui de la production.

En effet ce point de vue a toujours été considéré comme d'un intérêt majeur par la Finance et le Patronat. Mais en procédant ainsi on n'aboutira qu'à des palliatifs, des pis-aller, des solutions déconcertantes et décourageantes, proposées et acceptées à contre-cœur par la C.F.T., le M.R.P. ou le C.N.P.F., dans la mesure où ces solutions de désespoir n'engageront pas l'avenir démagogique des formations contractantes.

Du point de vue M.O.B. il semble indispensable, quelle que soit l'habileté de la solution retenue et à nous proposée, ne ne contribuer à obtenir l'adhésion indispensable de tous les Bretons que si le problème réel posé est celui qui intéresse les hommes. Jusqu'à présent, sans prétendre avoir tout su sur ce sujet, il est permis de dire qu'il n'en a jamais été question. Les récriminations du patronat de la Ruhr à cet égard sont significatives.

Dans ces conditions, il serait délicat d'imprimer que nous sommes "Pour" l'association "Capital-Travail" et ainsi d'engager à y souscrire, sans avoir procédé à une analyse M.O.B. avec des camarades compétents et intéressés. On conçoit que sans procéder ainsi nous donnerions dans le panneau d'une manœuvre fort éloignée de l'alléchant titre du problème : la "participation à l'entreprise".

ANGLETERRE, EUROPE ET BRETAGNE

L'Angleterre constitue un marché naturel pour nos produits agricoles. Cependant depuis un demi-siècle nos ventes y ont terriblement déclinées et aujourd'hui, confondant Roscoff et St-Malo avec toute la Bretagne, on croit trop que nos exportations sont primordiales : hélas l'an passé elles représentaient 3 milliards de F seulement ! Cependant, avec les efforts nécessaires, différents produits de haute qualité avaient repris le chemin de Londres depuis 1946, chaque année un peu plus. C'est alors que naquit l'idée du Marché Commun.

Les Britanniques n'y voulaient pas croire. Mais dès qu'ils le virent sur le point de devenir une réalité, ils conçurent à son égard des craintes sans doute exagérées. Pour lui faire échec, pour empêcher leur industrie de se trouver concurrencée parce qu'ils assimilent à un bloc de 175 millions de consommateurs, les Anglais recourent aux méthodes les plus contestables.

Ils ont d'abord fait peser la menace d'une défection dans l'affaire de Berlin, pour se faire payer ensuite, par les Allemands de l'Ouest, de leur fermeté innattendue. Puis ils ont rouvert le dossier volumineux des obligations dont la France refuse de s'acquitter vis à vis de l'O.T.A.N. Enfin, au château de la Muette à Paris, ils ont le plus britannique du monde parlé de représailles !

Est-ce bien le moment pour le M.O.B. de feindre de croire à une véritable Europe-Union tant que les Grands-Etats-Vampires (dont dépendent le Pays de Galles, la Bretagne, la Frise, le Sud-Tirol etc...) manifestent de telles discordances en face d'autres épreuves ?

L'accord entre Paris et Londres ne va-t-il pas, une fois encore, se faire sur le dos des petites collectivités qui, elles aussi, attendent pourtant du Marché Commun une planification qui leur permette de vivre ?

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE ET ACTIVITE REGIONALE

Les avantages "techniques" d'un grand marché sont à la base du "Marché Commun" conclu à Rome le 25 mars 1957. Le fractionnement de l'Europe, conséquence d'un état de fait politique ou d'une volonté protectionniste, annulait ou freinait les bénéfices attendus des développements du progrès technique. Les inconvénients d'un marché étroit tenaient quant à eux à l'impossibilité d'utiliser pleinement l'appareil de production et de diffusion moderne. Avec un marché élargi toutes les chances sont données à la recherche et à la productivité, rendant possible un abaissement des prix, d'où un développement de la production pour satisfaire à la consommation.

UN NOUVEAU JOURNAL

Un nouveau journal dans le Mouvement Breton ! Pourquoi n'avons nous pas hésité à lancer ce bulletin mensuel ronéotypé, à l'usage des jeunes du M.O.B.? Parce qu'il était absolument nécessaire que les sections de jeunes actuellement existantes (Nantes-Rennes-Brest) aient entre elles un lien solide, que les isolés se sentent soutenus, que les "purs" - ceux qui veulent lancer une section dans leur région - puissent compter sur un organe jeune, régulier, technique, et ouvert à tous.

JEUNE, ce bulletin l'est par définition puisqu'il n'est adressé - pour ce 1^o numéro - qu'aux adhérents mobistes de moins de 25 ans (1). Jeune aussi parce que nous démarrons ! Et qu'il me soit ici permis de féliciter notre camarade Yannick BARON qui, militant isolé à Marseille, avait pris en charge tout seul le précédent "Militant Breton", trimestriel distribué avec la revue "Sturier-Yaouankiz".

REGULIER, la parution prévue est mensuelle. Une seule condition est posée aux lecteurs : le journal étant gratuit grâce aux fonds accordés par la Trésorerie Générale, nous ne vous demandons que les frais d'expédition. Ainsi ceux qui ont reçu le présent numéro voudront bien adresser avant le 15 Décembre - à Roger LEPROHON, 69, rue Danton, RENNES, la somme en timbres de 200 francs. Seuls recevront les numéros suivants, pendant un an, ceux qui auront consenti ce petit sacrifice (2).

TECHNIQUE. Que lira-t-on dans "Le Militant Breton" ? D'abord ce que vous nous enverrez. Nous ferons paraître toutes vos suggestions, vos idées, vos communications, vos projets, vos demandes de renseignements. Toi qui a une idée - pour la propagande - pour la diffusion du journal - pour les groupes de jeunes - pour le M.O.B. et la Bretagne en général, soumets-là à tes camarades dispersés. C'est de l'échange fructueux entre nous que sortira l'action militante efficace.

De son côté l'équipe responsable fera paraître des études techniques, des avis (congrès, conférences, sessions de formation), les dates des rassemblements. Nous tacherons d'offrir ainsi une formation militante à tous les jeunes du M.O.B.

OUVERT A TOUS - Au "Militant Breton" il n'y aura aucune discrimination. Le Mouvement Breton souffre trop de la "cloisonité" ! Seules seront exigées la courtoisie dans les écrits et une observation de la discipline générale du M.O.B. Nous sommes prêts à ouvrir des tribunes libres, à tirer la leçon des échecs, comme à répandre - si vous nous les signaler - les bons exemples : ceux qui ont réussi.

Tel qu'il se présente le "Militant Breton", journal de jeunes porte le sceau de son âge : la confiance de l'Avenir (3).

R. LEPROHON

(1) Et à quelques autres, ceux de "nouvelle vague", bien qu'ayant plus de 25 ans

(2) Les adultes qui seraient intéressés par la réception de notre bulletin pourront le recevoir à 3 conditions : communication de leur adresse appartenant au M.O.B.

abonnement annuel de 400 francs à adresser à R.LEPROHON, 69 rue Danton-Rennes

(3) Sans aucun jeu de mots !

CRISE DE CROISSANCE de T.K.

Le prochain Congrès du M.O.B. ne saurait passer sous silence le dialogue de sourd qui semble s'installer entre un certain nombre de jeunes militants et le C.D., dont Y.P. a fait état dans les deux derniers numéros de "L'Avenir". Je trouve regrettable qu'aucun effort réciproque n'ait été fait, qu'aucune entrevue n'ait été fixée pour tenter de mettre les choses au clair. Le problème est trop grave pour laisser indifférent tout activiste qui se respecte. Il faut, en premier lieu, délimiter le problème, le ramener à ses mobiles intrinsèques et considérer s'il n'y a pas, dans l'outrance des affirmations des uns et des revendications des autres, quelque sentiment personnel qui ne veuille pas laisser place à la vérité. En dernier recours, l'avis général (congrès) devra dicter la conduite de tous.

T.K.

NOTEZ LA NOUVELLE ADRESSE DU M.O.B. : M.O.B. 6, RUE DE SIAM, BREST -

UNE PREMIERE ACTION A ACCOMPLIR :

Sur les enveloppes NANTES EN BRETAGNE

vosre courrier sera une protestation permanente contre la mutilation de notre pays.

FORMATION

Nous avons à nous former techniquement et culturellement. Il est nécessaire que les Jeunes du M.O.B. ne soient pas des demi-portions mais des garçons complets connaissant bien leur affaire.

- Le M.O.B. vous offre quelques instruments de travail : "Pourquoi ? Comment ?
- De la Bretagne à la France et à l'Europe -
Adresser les commandes - groupées si vous le pouvez - au M.O.B., 6, rue de Siam, Brest.
- Des militants courageux montent ici et là des cours de langue Bretonne. Nous vous communiquerons toutes les adresses et les horaires dont nous aurons connaissances.
- A RENNES - le "Kelt Sevenadurel Brezoneg" organise un cours rue du Pré Perché à 10h le dimanche. (Pour tous renseignements, écrire au 30 Bd de la Liberté, Rennes.
- A côté d'organes d'information, comme l'Avenir ou Breiz, existent des revues d'idées. Nous conseillons aux jeunes qui veulent voir plus clair dans leur conception de la Bretagne de s'abonner à AR VRO (Abonnement-jeune 600 francs par an, à adresser à J. Desbordes, 14 rue Colbert, CONCARNEAU (Fin).
CCP I493-79. NANTES.

LE PROCHAIN NUMERO SERA SURTOUT CONSACRE AUX PROBLEMES DE LA DIFFUSION DE L'AVENIR

QUELQUES SLOGANS A REPANDRE :

"PARLEMENT BRETON POUR AFFAIRES BRETONNES"
NANTES AUX BRETONS" -- "DU TRAVAIL EN BRETAGNE POUR LES JEUNES " -- " LOIRE - ATLANTIQUE BRETONNE ".

LE MILITANT BRETON

ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. 6, RUE DE SIAM. BREST.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON - 69, RUE DANTON RENNES.

L' A V E N I R

Ce numéro est consacré aux problèmes de la diffusion de l'Avenir. En ce domaine, le rôle des jeunes est important. Nous seuls disposons d'assez de temps pour diffuser l'organe de défense des intérêts bretons. Nous seuls avons aussi la fougue qui évitera au M.O.B. l'enlèvement dans un régionalisme bourgeois se contentant de défendre la Bretagne à coups de motions. L'Avenir doit devenir notre moyen général d'expression. Tous les jeunes peuvent y écrire. Par expérience je peux assurer aux craintifs ou aux susceptibles qu'il n'existe guère de censure au M.O.B. et que toutes les opinions peuvent s'exprimer.

COURS DE BRETON

A RENNES. A la Faculté des lettres un cours supérieur de breton est tenu par M. Trepos à l'usage des étudiants avancés.

A RENNES. Le "kelh Sevenadurel Brezoneg" organise un cours : rue du Pré Perché, à 10 h. le dimanche (local du Cercle Celtique).

A PARIS. "Bleimor" organise pour les louveteaux et jeannettes un cours tous les jeudis à 14h 15 à KER-VREIZH, 43, rue St. Placide (6°).

PAR CORRESPONDANCE. SKOL OBER. M. Gourlaouen 30, rue Victor Hugo DOUARNENEZ. Cours Gratuit.

A NANTES. Cours public. Au cercle Breton de Nantes, 10, rue de Bel-Air le mercredi de 19h 30 à 20h 30. Professeur : Aldrig Russon.

A PARIS. Cours KAVY élémentaire à KER-VREIZH, 43, rue St. Placide, Paris (6°), le samedi à 18h30.

A PARIS. Cours KAVY moyen à KER-VREIZH, 43, rue St-Placide, Paris(6°)., le samedi à 17h.

A PARIS. Cours KAVY supérieur (technique, scientifique thèmes bretons) à KER-VREIZH, 43 rue St Placide, Paris (6°) le jeudi à 18h 45.

LA PAGE DES JEUNES DE L' A V E N I R

Au récent Conseil National des Cadres et Militants, M. Morvan Duhamel a, au nom de l'équipe de rédaction, rendu publique une très importante nouvelle : les jeunes ont désormais grâce à la compréhension du Comité Directeur, une authentique "Tribune libre", moyen d'expression sans entraves. Cette décision fera, espérons-le, sortir quelques solitaires de leur retraite boudeuse... Maintenant que Dame censure n'est plus, vous apporterez- une collaboration étoffée à l'Avenir. Quelques conseils :

- Soyez plutôt gais que maussades et malades du foie ... le mouvement breton ne doit pas être un club des tristes.

- Soyez variés : mieux vaut plusieurs petits échos REGULIERS qu'un long papier.... tous les ans !
- Soyez sérieux et n'abordez que des sujets que vous connaissez BIEN.

PROBLEME NANTAIS

- Pour soutenir l'action de nos camarades "séparés" de la Loire-Atlantique, n'employez pour votre correspondance que des enveloppes portant le slogan illustré : "Pas de Bretagne sans Nantes". Michell Plé, 12 rue de la Ville en Bois à Nantes, vend la paquet de 60 enveloppes : 3 N.F.
- Le slogan "Nantes aux Bretons", signalé la semaine dernière, n'est pas à répandre, sa forme pouvant en effet choquer des susceptibilités nantaises. Préférez-lui : "Nantes en Bretagne".
- A propos de ces slogans : ne poignez ou ne goudronner jamais les pignons et murs des particuliers ! Pensez aux sentiments du propriétaire vis-à-vis des slogans incriminés !

LA VENTE DU JOURNAL "L'AVENIR"

A) Activité de base du militant. Pourquoi ? Je passerai rapidement sur cet aspect en énumérant sans les développer différentes raisons :

- activités de formation pour tout militant, surtout un "jeune".
- le journal, c'est la carte de visite du mouvement
- le journal, c'est une "force de frappe" qui bien utilisée a plusieurs conséquences : ouverture sur les problèmes bretons, donc début d'une conscience bretonne - travail d'adhésion et de propagande (qui est surtout un moyen au service du journal plus qu'une fin en elle-même).

C'est donc une activité essentielle c'est certainement le meilleur témoin de l'existence d'une cellule.

B) Comment vendre ? Préparation psychologique.

On ne vend pas n'importe comment. Le nom du journal en lui-même n'est pas connu, il n'a pas de force attractive : il faut préparer le milieu où l'on décide de vendre le journal :

- Tracts (distribution, collage, ils font connaître le mouvement et ses principaux thèmes d'action).
- collage de titres du journal (à découper sur de vieux exemplaires)
- collage d'un ancien numéro (en fait : plusieurs pour que cela tienne - procédé utilisé par les communistes)
- confections d'affiches manuscrites (ou imprimées) annonçant la vente et les principaux titres du numéro vendu - à signaler que le C.D. serait bien inspiré de sortir une affiche de publicité pour le journal.

La Vente elle-même

- bien tenir et présenter le journal de façon à ce que "l'homme de la rue" sans s'arrêter ait le temps de lire un des gros titres (observer les vendeurs professionnels ou ceux des partis) ; ne pas prendre sur ses bras une trop grosse masse : maniabilité - si l'on ne vend pas : aspect démoralisant.
- crier distinctement le titre et la raison sociale ("l'Avenir, organe de défense des intérêts de la Bretagne) ; alternez avec quelques titres d'articles en fonction du milieu social où vous vous trouvez. Ayez l'air convaincu, "rayonnant".

- si quelqu'un vous aborde et engage une conversation avec vous, ne refusez pas le dialogue mais sachez voir si ce n'est pas un baratineur, un curieux invétéré ou ... un professionnel. Ce n'est pas un débat organisé ! De toutes façons, si vous êtes plusieurs, il ne faut pas que tous soient mobilisés autour du contradicteur éventuel.

- ayez de la monnaie prête (le petit détail compromet quelquefois gravement une vente)

- ayez des autorisations signées de la rédaction de l'Avenir (écrire B.P. 89 Brest, et en semaine - pour être complet - vous posséderez une autorisation de colportage (se demande aux préfectures sans difficultés)

l'après-vente

- faites le bilan technique de chaque vente (numéros vendus - réflexions entendues - fautes psychologiques faites ...)

- surtout soyez-là le mois suivant : si votre 1ère vente a été un succès, la deuxième vous ramènera peut-être à une vision plus juste des choses et vice-versa.

C) Où vendre ?

il serait facile de répondre partout... comme le M.O.B.

C'est là pourtant un des points les plus importants à étudier et la méthode de vente varie en fonction du lieu choisi.

1°) lieux différenciés socialement - . portes d'usines, d'ateliers...

ou sociologiquement .. portes des "restau" universitaires

.... foires, comices agricoles ou tout autre manifestation paysanne (réunion d'éleveurs, championnat de labour... Kermesse ou fêtes à la campagne).

La vente est payante quand il y a possibilité d'avoir une équipe de vendeurs vivant en totalité ou en partie dans le milieu. La préparation psychologique doit se faire en fonction du milieu : par exemple en milieu de pêcheurs : crier le titre d'un article se rapportant à la pêche... Nombre de vendeurs minimum 2 ; nombre maximum 4 ou 5 (surtout si l'équipe est entièrement hostile au milieu). Cela donne l'impression d'un commando : risque de blesser une classe sociale très différenciée (les étudiants communistes vendeurs de "Clarté" ne sont pas ceux qui vendent le numéro spécial de "l'Huma-Dimanche" dans un faubourg ouvrier). Mais il ne faut pas abuser dans ce sens de fonctionnalisation : une bonne psychologie peut compenser et il est primordial de vendre.

... quartiers, faubourgs, cafés d'une rue ouvrière. Ici une méthode de vente spéciale : le porte à porte (les maisons dans ces quartiers se trouvent souvent de plein-pied avec la rue, il est facile d'aller proposer le journal au seuil de la porte - peut-être aussi utilisé en milieu rural) - pour les cafés, entrer dans chacun en circulant entre les tables en proposant le journal. Demander poliment avis du propriétaire.

.... sorties d'église (à employer à la campagne plus qu'en ville) (facilité d'aborder les gens, de discuter...---) (faire attention de ne pas prêter à la critique de "clérical"). S'il y a un certain nombre de vendeurs, mettre en place un dispositif en profondeur (de façon à filtrer tous les gens).

2°) lieux indifférenciés,

lieux de concentration humaine . rues commerçantes, sorties de grands magasins

.. sorties de cinéma, sortie de match

... marchés

.... sorties de gares

La vente : avoir un minimum de 3 vendeurs (pas de limite maximum). En général, les vendeurs doivent se déplacer de façon à réaliser un "quadrillage" de la zone où ils opèrent (ils doivent la passer au "peigne fin").

Quand ? - cela est plus facilement laissé à l'appréciation de chacun ; mais il faut noter qu'à certains lieux de vente le jour est presque obligatoire : samedi dimanche le plus souvent.

Remarques diverses - en dehors de ces lieux, il existe aussi des occasions : fêtes folkloriques ou à certain caractère breton, visites ministérielles ou même présidentielles... courses cyclistes.

- vaincre la peur qui empêche de vendre dans son "pays" ou dans sa ville parce que ... Dites-vous bien que vous êtes les mieux placés et qu'à cause de cela vous devez le faire.

- d'autres procédés que la vente peuvent assurer la diffusion du journal :

- le dépôt (dans les kiosques, bureau de tabac, salons d'attente, si l'on connaît le propriétaire). (dans des endroits publics : la banquette d'un train la salle de lecture d'une bibliothèque, la table d'un café...)

- la lecture en public : dans l'autobus (votre voisin d'en face) et en faisant la queue au cinéma, la personne si indifférente hier quand vous lui avez proposé "l'Avenir" dans la rue le lit par-dessus votre épaule.

AIDER A LA DIFFUSION DU JOURNAL, C'EST DU TRAVAIL QUI EST DE TOUS

LES JOURS

QUELQUES MILITANTS RECOIVENT CE BULLETIN SANS AVOIR ENCORE REGLE LA MODIQUE SOMME DE 2 N.F QUE NOUS DEMANDONS POUR LES FRAIS D'UNE ANNEE D'EXPEDITIONS DU "MILITANT BRETON".

ADRESSEZ VITE, 2 N.F. EN TIMBRES POSTES A : R. LEPROHON, 69, rue Danton,

RENNES - MERCI -

Ron. H. Le Mée. Rennes

LE MILITANT BRETON

N° 3 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. - 6, RUE DE SIAM - BREST -
Février 61.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON 69, RUE DANTON - RENNES.

" BRETON, TU DORS "..."

Quand "le Militant Breton" a pris son timide essor, un appel a été lancé à tous les jeunes du M.O.B. pour qu'ils participent à la rédaction du bulletin, pour que ces feuilles soient un instrument d'échange autant que de formation, le but est partiellement atteint puisque ce numéro 3 est constitué exclusivement par les conseils et les remarques de plusieurs de nos camarades.

Mais un fait curieux se dégage de la correspondance que nous avons reçue. La plupart des lettres viennent de la région parisienne ou du Pays Nantais. Sont donc vraiment actifs les Bretons qui ont quitté leur pays et ceux à qui on refuse le droit d'en faire partie ! Pendant ce temps, les autres Bretons dorment... Camarades de Brest, de Cleguer, de Guigamp, de Vannes ou de Lorient, attention ! A force d'être des Bretons sans vie et sans problèmes, vous hériterez d'une Bretagne sans problèmes... parce que sans vie !

COURS DE BRETON

Communiquez-nous les adresses et les horaires des cours de langues ou de culture bretonne dont vous pouvez avoir connaissance.

PAR CORRESPONDANCE SKOL OBER. M. GOURLAOUEN, 30, rue V. Hugo, DOUARNENEZ.
Cours gratuit.

- A RENNES Pour étudiants avancés. Cours de M. TREPOS à la faculté des lettres.
- A RENNES Pour débutants. "Kelh Sevonadurel Brezoneg" organise un cours tous les dimanches à 10 h. (local du Kelc'h Keltiek. Rue du Pré Perché).
- A NANTES Cours Publics. Au Cercle Breton de Nantes, 10, rue du Bel-Air, le mercredi de 19h30 à 20h30. Professeur : M. Aldrig RUSSON.
- A SAINT-BRIEUC Cours Public. A la caserne des Urselines, le samedi à 18h.
- A PARIS Bleimor, pour louveteaux et jeannettes. Jeudi à 14h15 à KER-VREIZH, 43 rue Saint-Placide, Paris (6°).
- A PARIS Cours KAVY élémentaire à KER-VREIZH, le samedi à 18h30.
- A PARIS Cours KAVY moyen à KER-VREIZH, le samedi à 17h.
- A PARIS Cours KAVY supérieur (Technique, scientifique, thèmes bretons) à KER-VREIZH, le jeudi à 18h45.
- A PARIS Cours NEVEZADUR. Vendredi à 19h30 à KER-VREIZH.
- A PARIS Kerlann donne un cours à KER-VREIZH, le mardi à 19h.
- A ROUEN Tous les samedis de 6 à 8 heures, 12 place de la Rougemor.

REPONSE AUX QUESTIONS DE NOS LECTEURS

" Peut-on distribuer des tracts à la sortie des collèges, des églises, sans autorisation ...? "

- Habituellement pourvu que les tracts soit légaux (signature des auteurs-mention de l'imprimeur) et corrects (pas d'attaque du chef de l'Etat, ni de subversion) tout se passe très bien si vous ne jetez pas les tracts et si vous les distribuez, dans le calme, de main à main. Cependant vous pouvez vous protéger efficacement par une autorisation de colportage (voir question suivante).

" Pouvez-vous nous donner un modèle de la lettre à adresser pour une autorisation de colportage ? "

Rappelons que les gens majeurs ont 2 possibilités

a) se présenter, avec une pièce d'identité à la préfecture : délivrance immédiate de l'autorisation

b) écrire la lettre suivante au "Service Colportage" de la Préfecture de leur département :

Monsieur, Je désire obtenir une autorisation de colportage. Vous trouverez ci-joint une fiche d'état-civil à mon nom et une enveloppe timbrée. Salutations... (joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse + une fiche d'état-civil individuelle).

Si vous êtes mineur, joignez-y une autorisation écrite de vos parents (datée et signée).

" Y-a-t-il des lieux où l'Avenir est en vente ? "

A notre connaissance, vous trouverez le journal, a Rennes, à "Ti-Breiz", rue Hoche.

A Paris, chez Mme Le Cossec "Au pays Breton", rue Grégoire de Tours (6°).

" Que peut faire un adhérent isolé pour la vente de l'Avenir? "

Il y a un moyen extrêmement simple : souscrire un second abonnement au journal et s'efforcer de vendre tous les mois l'exemplaire supplémentaire. C'est toujours possible, pour n'importe qui et songez au progrès réalisés si l'Avenir doublait son tirage par le simple effort de tous !

LA VENTE DES JOURNAUX

Complétez votre dossier de militant par ces quelques notes qui nous ont été fournies par des camarades expérimentés.

° En théorie, on n'a pas le droit, lors d'une vente à la criée, de clamer le contenu du journal. Seuls le titre et la "raison sociale". En fait, les étudiants de Rennes n'ont jamais appliqué cette règle lors de leurs ventes (confidentiel !) et n'ont pas eu d'ennuis (pour le moment...)

° Pour des grandes fêtes ou réunions importantes par le nombre des assistants ou la durée des activités, il est bon de prévoir un roulement des vendeurs pour éviter le "coup de pompe" en fin de journée quand on doit "s'accrocher" encore plus!

° Une militante nous écrit : "Pour les grandes ventes si vous disposez d'éléments féminins, c'est une bonne chose. Tenir le milieu entre le style "pin-up" et celui, plus négligé, de "Saint-Germain des Prés". Prévoir des poches qui contiennent de la monnaie, des P.O.B., et des ... bulletins d'adhésion ! "

LETRE DE LA REDACTION DE L'AVENIR AUX JEUNES DU M.O.B.

"L'Avenir doit former et informer l'opinion bretonne... lui rendre familière la perspective d'une assemblée bretonne dotée de pouvoirs et de moyens financiers réels... Or pour se vendre un journal doit plaire. Pour plaire aux jeunes l'Avenir doit refléter les sentiments et les idées qu'ils partagent. Il serait normal que les jeunes du M.O.B. occupent dans le journal une place plus importante et qu'ils assurent la valeur de deux de nos huit pages mensuelles. Que faut-il envoyer à l'Avenir ? Pour la page des jeunes ce que vous souhaitez y trouver. Pour les autres pages des articles d'information rapportant ou commentant l'actualité bretonne. En d'autres termes, l'Avenir, souhaite que les jeunes du M.O.B. se considèrent comme ses envoyés spéciaux dans le canton ou la ville où ils demeurent? Vous pouvez envoyer aussi des dessins et des photos. Deux remarques très importantes :

1°) entraînez-vous à écrire des articles courts (pas plus de 50 lignes typographiées) sauf pour une étude. Faites aussi des phrases courtes et claires. Pour toucher les masses bretonnes l'Avenir doit être simple.

2°) postez vos envois le 20 de chaque mois à l'Avenir B.P. 89. Brest."

B. Basclat
(de la rédaction).

FORMATION

Le M.O.B. vous offre 3 brochures de formation militante :

- ° "Le M.O.B. - Ce qu'il est, ce qu'il veut, comment l'aider ou y adhérer ?"
- ° Yann Fouéré - "De la Bretagne à la France et à l'Europe" - Prix I N.F.

et une nouveauté ABSOLUMENT INDISPENSABLE A TOUS LES MILITANTS :

" 101 QUESTIONS ET REPONSES AU SUJET DU M.O.B. "

Les buts, les activités, les précédents de notre Mouvement sont analysés, et il n'y a guère de question sur le M.O.B. dont la réponse ne figure pas dans cette excellente brochure très claire et bien imprimée. Que tous les jeunes qui ne veulent pas rester sans arguments face aux curieux ou à nos contradicteurs lisent cette brochure vendue 2,5 N.F. au secrétariat central, 6, rue de Siam, Brest.
Trésorerie du M.O.B. CCP. 1961-98, RENNES.

UN EXEMPLE

Un étudiant des jeunes du M.O.B., Louis Le Guyader, pour ne pas le nommer est un militant à citer.

Récent adhérent du M.O.B il participe au travail régulier et normal de la section étudiante de Rennes, c'est pourquoi il pourrait se contenter de cette routine (déjà exceptionnelle). Mais il ne s'en tient pas là et chaque mois, en retournant dans sa famille il emporte 10 exemplaires de l'Avenir qui seront régulièrement vendus au village.

Il lui arrive de faire du porte à porte pour vendre notre journal !

Il peut ainsi discuter avec les cultivateurs.

A méditer... (pas trop longtemps, passez plutôt à une action semblable).

CONSTITUTION DE SECTIONS DE JEUNES

Les militants qui désireraient connaître les jeunes du M.O.B. qui viennent dans leur ville ou village peuvent demander communication des adresses à :
R. LE PROHON, 69, rue Danton, RENNES.

RENSEIGNEMENTS

Un problème militant ou une tracasserie administrative vous embarrasse ?
Demandez la solution au "Militant Breton" : il est fait pour vous aider.

PROPAGANDE

Vous pouvez commander des tracts ou des affichettes de propagande au secrétariat du M.O.B., 6, rue de Siam. Si vous lancez une section du M.O.B., il est bon qu'à défaut de réunion publique, vous vous signaliez à la population par un collage de papillons M.O.B.

BRETONS EN ALGERIE

Communiquez-nous les adresses militaires des anciens adhérents ou sympathisants du M.O.B. que vous connaissez : nous leur enverrons l'Avenir pour ne pas les couper du mouvement breton.

Les prochains numéros seront consacrés aux problèmes soulevés par les sections de jeunes. Envoyez-nous toutes vos suggestions ou expériences dans cette matière.

Ce journal est gratuit - les frais d'expédition (sous enveloppe) s'élèvent à 2 NF par an, à adresser (en timbres) à R. LE PROHON, 69, rue Danton, Rennes.

LE MILITANT BRETON

N° 4 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. 6, RUE DE SIAM. BREST -

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON - 69, RUE DANTON RENNES.

PREMIER TRAVAIL

En lançant "le Militant Breton" nous nous étions fixé pour tâche de faire progresser notre mouvement par une meilleure formation technique et tactique des jeunes, par la liaison entre les équipes existantes.

Pour le moment, une tâche essentielle nous est offerte avant l'été: mettre sur pied des sections de jeunes. Celles-ci peuvent exister parallèlement aux comités locaux ou bien en être des filiales.

L'essentiel est que là où quelques jeunes sont adhérents du M.O.B., ils cessent de s'ignorer et se groupent en SECTION AGISSANTE .

Dans ce numéro nous étudierons le lancement d'un groupe, puis les prochains "Militant Breton" nous entretiendront des autres problèmes de la section Jeunes.

Voici les adresses de quelques responsables jeunes :

SECTION JEUNES - BREST - Hervé MAHE, 24, rue Boussingault, BREST.

SECTION JEUNES - NANTES - Tugdual KALVEZ, 29, Chaussée Madeleine, NANTES.

SECTION JEUNES - RENNES - Jean-Yves VEILLARD, 30, Boulevard de la Liberté, RENNES.

SECTION ETUDIANTS-RENNES- Roger LEPROHON, 69, Rue Danton, RENNES.

SECTION JEUNES - PARIS - Pierre LE PADELLEC, 2, Bd Montaigne, PARIS (8°).

Dès maintenant, il est possible de lancer des sections-jeunes à

BOURBRIAC - GUINGAMP - GUERANDE - CLEGUER - LORIENT - VANNES - CLAMART .

Cela ne dépend que de la bonne volonté des camarades sur place.

LANCEMENT D'UNE SECTION

Toute l'étude sur les sections-jeunes est le résultat du brassage de plusieurs études qui ont pour auteur : Hervé MAHE - Jean Yves VEILLARD-Roger LEPROHON - Gildas MORVAN.

Tous les jeunes militants devront nous apporter critiques et conseils s'il y a lieu.

La question du vocabulaire à employer est assez importante malgré les apparences.

Il sera nettement préférable d'utiliser la langue bretonne. Ainsi le "camarade", "compagnon", "frère", "compatriote", devient : KILE, et c'est plus simple !

1) COMMENT CREER UNE TELLE SECTION ?

Trois personnes suffisent pour former une section. (On se réunit, on nomme un responsable, un trésorier et un secrétaire et le travail démarre. Tâche n° I : recrutement pour arrondir l'effectif du groupe et éviter la monotonie des réunions sans nouveaux venus !). Si vraiment le fonctionnement était automatique nous aurions actuellement une dizaine de groupes de jeunes en Bretagne.

Voyons les empêchements principaux qui entravent le déroulement du processus. Tout d'abord il y a l'apathie générale. Les jeunes ont bien tort de brocarder les "anciens", soi-disant embourgeoisés ! Ils le sont tout autant. Tel groupe finistérien de plus de 15 membres n'a pas trouvé le temps en quatre mois d'écrire une ligne pour le Militant Breton !

En dehors de cette apathie coupable il y a la méconnaissance mutuelle : beaucoup de jeunes ignorent leur appartenance respective au même mouvement. Il y a deux remèdes : d'abord portez l'insigne du M.O.B. (contre 2,50 N.F. R. LEPROHON. C.C.P. II33-38 RENNES), ensuite écrivez au "Militant Breton" pour demander les noms et adresses des militants bretons de votre ville. Vous pourrez ainsi vous réunir et constituer une section M.O.B.

2) QUELLES SONT LES CONDITIONS OPTIMA POUR CETTE CREATION ?

a) le nombre. Il faut être au moins trois, ne pas dépasser dix quinze (sauf s'il y a des raisons exceptionnelles)

b) le milieu. Il est bon mais ce n'est pas toujours possible d'être du même milieu social ou géographique (par exemple : de jeunes apprentis ; les gars du nord de Brest, etc...) Pour les jeunes, le lycée (Brest) la faculté (Rennes) le collège (Rennes) ont déjà fait leur preuve. On peut trouver d'autres points communs.

c) la cohésion . Moins vous êtes nombreux, plus vous devez être unis. Car s'il manque une personne dans une section de cinq membres cela fait un tout autre effet que l'absence d'un étudiant sur vingt trois ! Pour sonder une section qui démarre deux types de réunions sont possibles , la réunion "officielle", avec prises de notes et décisions, etc... Doit être au moins MENSUELLE.

la rencontre "entre deux portes", mouvement efficace, car elle permet de faire connaissance en vue d'un travail précis.

Si la section fonctionne normalement seule une réunion par mois est nécessaire. Mais elle doit avoir lieu et le responsable doit avertir chaque mois le journal l'Avenir et le "Militant Breton" du travail accompli. Ceci pour qu'il soit possible de suivre la marche du M.O.B. Autre avantage de cette habitude : elle oblige les sections à faire chaque mois quelque chose ce qui n'est, hélas, pas toujours le cas ! Au cours de ces réunions un cahier sera tenu par le secrétaire qui inscrira les principales interventions, les décisions prises et la répartition des tâches. Nous verrons le mois prochain comment meubler ces réunions.

d) l'amitié . Si les jeunes militants bretons ne veulent pas rester au stade de membres d'un quelconque Rotary de Jeunes ils doivent ajouter une chose à leurs équipes : l'amitié. Le travail pour la Bretagne est suffisamment prenant pour qu'il suscite entre tous ceux qui s'y consacrent une solide camaraderie. Celle-ci peut-être spontanée. Elle peut naître aussi de réunions (non techniques) où des chants bretons, des auditions de disques celtiques, des danses, ... ou tout autre forme de divertissement constituent le programme. N'oublions pas que nous avons vingt ans. (Au lieu de jouer les présidents de comités radicaux, allons manger des crêpes, nous discuterons mieux après !)

3) QUESTIONS MATERIELLES

a) le local . Dans les villes et à la campagne vous trouvez toujours un débit avec arrière salle pour réunion. Cela vous coûte le plus souvent.. une consommation. A Brest il y a le local du M.O.B. A Paris il y a Ker-Vreiz. Petit à petit les cellules bien implantées trouvent un endroit à elles. Cela ne pose pas de problème grave.

b) les finances . Il en faut pour l'achat du cahier, la location éventuelle de matériel, la publication de tracts, d'études, le secrétariat, et un jour peut-être, pour l'envoi de délégués au Congrès national.

Où le trouver. Tout d'abord la section regroupant les cotisations de ses membres conserve 20 % du montant des adhésions ou des renouvellements. Ensuite si elle vend le journal à la criée elle a un pourcentage sur la vente (S'adresser à l'Avenir). Enfin on peut adopter un principe simple : verser tous 0,20 N.F. chaque mois à la caisse. Cela fait un impôt bien léger et qui facilite la tâche du trésorier pourtant. D'autres ressources seront accessibles quand la section fonctionnera bien.

c) les liaisons . Il faut se tenir en liaison avec tous les membres (par le cahier communiqué à ceux qui n'ont pas pu venir à une réunion). avec le journal (pour la rubrique vie du M.O.B.)

-avec le Militant Breton, organe intérieur pour TOUS les jeunes du M.O.B.

-avec le comité local.

Dans ce dernier cas plusieurs attitudes sont possibles : ou bien l'indépendance totale (Brest) ou bien chaque mois un jeune est délégué au comité central (Rennes-Etudiants) ou bien les jeunes sont étroitement liés au comité local (Rennes) ou bien le comité local n'existe pas (Nantes). C'est au responsable qu'il revient d'assurer ces liaisons.

LIBERTE FRANCAISE

Un camarade incorporé en Algérie nous écrit : "Je ne peux malheureusement recevoir le journal (l'Avenir) en A.F.N. car de vénérables censeurs font main basse sur toute presse "subversive" y compris "BREIZ" et les feuillets de l'Ambassade d'Irlande (EIRE)..."

VENTE DE L'AVENIR

A RENNES - A "Ti-Breiz", Rue Hoche.

o EN MAGASIN o

A LORIENT- A la librairie PIN (Messageries de Presses)

A PARIS - Au Pays Breton,
rue Grégoire de Tours (Chez Mme Le Cossec)

o A LA CRIEE o

La section étudiante de Rennes, vend régulièrement ses 80 numéros.

La section jeunes de Nantes a démarré en février avec 28 numéros.

Le Militant Breton lance un défi collectif à tous les groupes. Nous publierons chaque mois le classement !

o LIBRES PROPOS.

P. Le Padellec écrit : "Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la vente de l'Avenir dans TOUTES les manifestations folkloriques. Il n'y a là que des cas d'espèces. En parler d'abord avec les organisateurs et voir si l'opération est BENEFIQUE sur le plan breton général. Car il ne faut pas oublier que ces manifestations sont absolument nécessaires, essentielles. Elles constituent la seule action actuelle sur la masse et doivent être à tout prix, préservées. Et si les organisateurs - CONSCIENTS - nous le demandent, prévoir plutôt une vente ailleurs".

Ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 N.F par an) à adresser en timbres à R. LEPROHON, 69 rue Danton, RENNES.
Merci.

N°5 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, rue de Siam, Brest) -

Adresser la correspondance à : R. LEPROHON, 69, rue Danton-Rennes

VACANCES



Voici une importante époque pour les jeunes. La détente bien méritée est attendue avec impatience. Et c'est chose normale. Mais ces vacances doivent rester pour nous une occasion de SERVIR notre pays. Si nous allons hors-Bretagne, observons attentivement les modes de vie étrangers, étudions un peu l'économie des pays visités, soyons partout des visiteurs intelligents, curieux et des ... ambassadeurs de la Bretagne. Sachons lier des relations avec les étrangers, parlons-leur du problème breton, nous n'aurons pas perdu notre temps. Si nous

restons chez nous, profitons-en pour militer sur place, concrètement et par la parole. Introduisons "l'Avenir" dans ce village qui depuis seize ans attend la presse bretonne ; prenons contact avec les anciens du Mouvement, leur expérience nous sera utile. Allons aussi vers les jeunes, vers tous ces Bretons désespérés, voués à l'émigration. Nous les trouverons sans travail, sans formation professionnelle suffisante, sans culture authentique souvent, sans avenir. Alors qu'on leur prêche la résignation, la facilité des départs pour Paris, la quête des aumônes et subventions, apportons-leur un message nouveau, message de lutte, d'exigence et de justice. Ces paroles dures et fières ils les attendent, même si apparemment ils n'y sont pas préparés. Ne l'oubliez pas cet été et vos vacances seront réussies.

LANCEMENT D'UNE SECTION (de jeunes) (Suite)

Nous continuons ici la publication de l'étude entreprise dans le n° 4. Apportez-nous vos critiques et conseils, s'il y a lieu.

Rappelons que, pour se reconnaître durant les vacances notamment, les jeunes ont intérêt à porter l'insigne du M.O.B. (contre 2,50 NF à R. LE PROHON CCP II33-38 Rennes).

La section étant créée deux grandes tâches vont s'offrir à elle :

- a) essaimer
- b) se fortifier

A) AGRANDISSEMENT DE LA SECTION

Le monde moderne est un univers de lutte. Seuls y triomphent les forts. Un des buts essentiels du M.O.B. étant de regrouper les Bretons pour les rendre plus puissants par leur union, les sections de jeunes doivent viser avant tout au recrutement. Chaque réunion mensuelle doit apporter un membre nouveau au minimum. Lorsqu'une section marche vraiment bien, ceci est possible, surtout si le milieu où travaille la section est intelligemment "conditionné". Le travail de recrutement de signataires du P.O.B. ne doit pas être négligé. Ces "petitionnaires" sont autant de noms et adresses d'amis de la Bretagne que nous pourrons faire évoluer progressivement vers l'adhésion effective à notre mouvement.

B) RENFORCEMENT DE LA SECTION

Ceci est essentiel. Il ne suffit pas du nombre pour enlever un combat: il faut la classe. Malgré les progrès de la démocratie nous constatons que le XXe siècle est celui des minorités agissantes et décidées. Le nier serait dangereux, ne pas en tenir compte serait irréaliste. Aussi devons-nous chercher à nous perfectionner sur tous les plans.

I) FORMATION MILITANTE - Les Réunions Mensuelles de la section peuvent être l'occasion d'études diverses. Ainsi l'un après l'autre, chaque Kile traitera une question de son choix, relative à la situation bretonne actuelle (un sujet par séance). Ceci permet de former un groupe grâce à l'exposé, et un militant par la nécessité de parler (assurance de parole devant un auditoire).

Un autre exemple d'étude peut-être abordé : un kile prend la parole à chaque séance pour donner les éléments essentiels de l'Histoire de Bretagne (de façon à parvenir en 1532 au milieu de l'année). La seconde partie de l'année est utilisée pour l'étude des divers mouvements bretons. On comparera le plan de leurs revendications.

Dernière possibilité : étude en commun des "secrets" de l'économie politique et des lois de la finance. Comparaisons entre capitalisme, communisme, socialisme. Etude aussi, tranche par tranche, des divers aspects du Fédéralisme depuis les Girondins? Pour ces dernières études, ne pas oublier cependant qu'à vingt ans on se passionne d'avantage pour la couleur d'un drapeau que pour la création d'un complexe métallurgique et savoir ... s'arrêter à temps. Il serait bon dans ce cas d'allier le culturel à l'économique et de faire une place dans ces réunions au chant ou à la danse.

- Le stage de Y. Poupinot. N'oubliez pas que Y. Poupinot organise pour les sections vivantes, un stage de formation militante qui dure un week-end. La section prend à sa charge une partie du voyage du dirigeant de stage plus repas et logements. Les cours et exercices sont gratuits. C'est une chose que les sections avancées doivent absolument inscrire à leur programme 1961.

- Les IOI questions. Cette dernière brochure, qui succède à d'autres textes à lire, présente l'avantage d'être divisée en questions et réponses qui peuvent faire l'objet d'une réunion spéciale privée ou publique ou sur invitations. Chaque question fournit l'occasion d'une petite discussion.

2) formation personnelle. Elle se situe sur deux plans : le plan intellectuel et le plan physique. Il doit aussi exister au programme des sections des activités bretonnes culturelles régulières telles que cours de breton, bibliothèque, audition de disques, tenue d'un journal de bord (en breton), les groupes de jeunes auront intérêt à apprendre des chants bretons pour éviter les "Madelon" durant leurs déplacements...

Sur le plan physique il est bon de prévoir des ateliers où chacun ira selon son aptitude et son inspiration. Une équipe entière peut très bien se spécialiser dans un domaine d'élection : orateur, contradicteur, lutteur, service d'ordre, vendeur de journaux, etc...

3) formation collective. Si ces deux méthodes de formation n'atteignent pas tous les individus, les isolés et les sections autonomes peuvent se regrouper à Pâques ou durant l'été dans une Ti-Yaouankiz quelconque et organiser un stage accéléré de formation.

(à suivre)

QUE FAIRE CET ETE ?

a) pas de bêtises.

b) des choses intelligentes.

c) du travail en profondeur.

Ce ne sont pas les coups de clairon qui font tomber les forteresses mais le travail obscur des sapeurs. Cet été vous serez en Bretagne les sapeurs d'un édifice politique centralisateur périmé. Là où existent à votre connaissance des sections M.O.B. prenez contact avec elles. Là où rien n'existe voyez ce que vous pouvez monter. Si vous êtes itinérants n'oubliez pas d'aller regonfler le moral des isolés. Sur le plan pratique l'initiative doit venir des gens sur place qui connaissent (mieux que le "visiteur") la température du lieu. N'abdiquez rien de vos convictions mais n'oubliez pas que pour beaucoup de Bretons ce qui nous semble fort naturel (le M.O.B.) est une chose lointaine, parfois inconnue, toujours inquiétante. Du tact donc ... et de l'intelligence.

LIBERTE FRANCAISE

(suite)

Des camarades d'Oranie, nous signalent que leur courrier de militants bretons est fréquemment ouvert. Des militants de Bretagne nous ont signalé des faits identiques dans le pays dont la devise est "Liberté, égalité, fraternité"!!!

BILAN DES VENTES DE L'AVENIR

RENNES-ETUDIANTS se maintient à 80 exemplaires

NANTES-JEUNES progresse nettement. (21-28-30-36)

NOTENNOU

- o Nous rappelons aux camarades de Bourbriac - Guingamp - Guérande - Cleguer - Lorient - Vannes - Clamart qu'ils sont assez nombreux pour se grouper en section de jeunes. Ecrivez au Militant Breton pour connaître vos adresses respectives.
- o La parution des numéros d'été du "Militant Breton" sera peut-être irrégulière. De toutes façons les numéros qui sortiront à la rentrée 1961 auront un volume équivalent aux bulletins non-parus pendant l'été.
- o Adhérez à l'Association des Auditeurs Bretons de la R.T.F.
M. Moreau libraire Tréguier (C. du N.) Bretagne.
- o Ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 N.F. par an) à adresser en timbres à : R. LEPROHON, 69, rue Danton, RENNES.

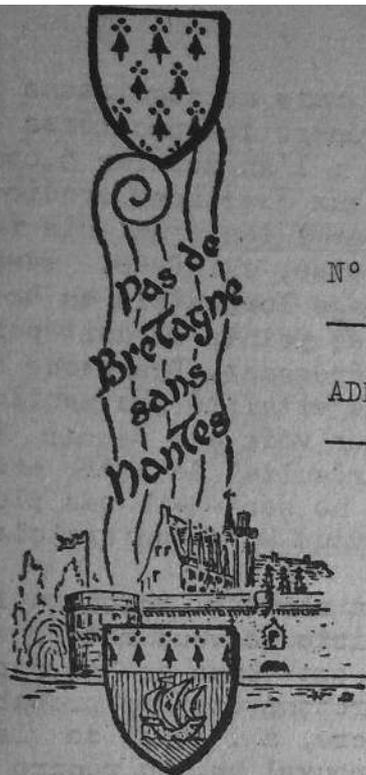
Merci.

pour Comité M.O.B.-Rennes

LE MILITANT BRETON

N°6 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, rue de Siam, BREST).

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON, 69, RUE DANTON, RENNES.



LE MAL BRETON

Notre pays souffre, de façon endémique, d'un mal qui, sans lui être propre, le caractérise grandement. J'ai nommé le chômage ^{qu'on ne s'y trompe pas} : il ne s'agit pas ici du seul chômage professionnel qui entraîne les misères que l'on sait, mais de tous les chômages à commencer par le chômage intellectuel d'un peuple qui, après avoir connu les heures brillantes d'une grande culture (romans bretons, rayonnement de l'université bretonne) se contente de "Ouest-France" et du "Télégramme", chômage intellectuel qui fait que nous manquons d'élites. Certes nous avons des excuses (manque de scolarisation, manque de débouchés) mais ceci n'explique pas tout. Et n'y-a-t-il pas de la paresse intellectuelle dans cet absurde conflit orthographique qui, concernant notre langue, a comme résultat principal, la stérilisation des meilleurs, qui, préoccupés de grammaire ou d'exégèse, en oublient la poésie ?...

Enfin ce chômage ne frappe-t-il pas durement les militants bretons ? Lénine disait qu'on n'est pas révolutionnaire seulement aux heures de loisirs. Combien de Bretons du M.O.B. militent, ne serait-ce que durant leurs loisirs ? Il faut comprendre, il faut que les jeunes comprennent, que la Bretagne ne sera sauvée que par les Bretons. Et pour cela il faut moins d'argent, d'idées, de génie, que d'abnégation, de travail obscur, de dévouement régulier et sans éclat. Les termites rongent une maison là où le plâtré ne fait que du bruit...

Camarades, Jeunes du M.O.B. l'année qui a débuté pour nous par le lucide congrès de Redon doit être une année de travail. Avec tout ce que cela comporte d'ingrat et de fatigant. Mais le travail est la loi du monde. C'est surtout la condition du succès et la promesse de lendemains meilleurs. A bas le chômage des militants bretons ! Au travail pour la Bretagne !

R. Leprohon.

LANCEMENT D'UNE SECTION (Fin)

Dans les numéros 4 et 5 du "Militant Breton" nous avons publié une étude complète sur le lancement d'une section. Nous avons montré comment créer une section et quoi faire d'une section. Ce dernier point doit être détaillé.

A) L'ENGAGEMENT Votre section de jeunes ne doit pas tourner à vide. Il importe qu'elle soit engagée dans sa ville, dans son quartier, dans son milieu. D'où l'importance de l'homogénéité sociologique des sections (ouvriers, apprentis, étudiants, etc...) qui ne sera atteinte que grâce à la multiplication des groupes. Engagez-vous dans votre milieu c'est-à-dire tenez-vous au courant de ce qui s'y

pas. L'histoire de la Bretagne en 1532, c'est excellent mais ne négligeons pas l'histoire de la Bretagne en 1961 !! Un bon moyen de comprendre les problèmes locaux est d'avoir des responsabilités sur place. Un exemple : l'an dernier 5 camarades de la section étudiante de Rennes se sont présentés aux élections syndicales et ont été élus. Doit-on ajouter que le M.O.B. est connu parmi les étudiants rennais ? Un autre moyen est l'enquête. Faites une enquête précise, chiffrée, avec interviews sur un problème local (besoins étudiants - chômage lorientais ou brestois, etc...) Cette enquête aura deux buts : vous montrer les points où doit porter votre effort militant et fournir à l'AVENIR un article intéressant. Insistons sur ce dernier point. Notre journal est le test permanent de la vitalité des sections. Aussi peu nombreux que vous soyez vous pouvez toujours aller voir des taudis interroger des locataires, prendre une photo et expédier le résultat de votre enquête au journal. Celui-ci gagnera en sérieux, en intérêt. Et ne sera-t-il pas plus facile de faire le mois suivant une vente chez vous quand vous aurez un article entier traitant du problème de votre milieu ?

B) LES FINANCES Nous complétons ici cette question déjà abordée. Voici quelques moyens d'augmenter vos rentrées de fonds. N'est-il pas possible de vous mettre en relation avec un éditeur de calendriers bretons ? L'époque est venue de les répandre. Vous aiderez l'éditeur, vous répandrez les prénoms bretons et très probablement une légère ristourne vous sera faite. Vous pouvez encore, à l'image de la J.E.B. de Rennes, éditer des cartes bretonnes de vœux de nouvel an, ou vendre celles déjà éditées (s'adresser à Hervé Le Mee, 29, rue Edmond Rostand, Rennes). Vous ferez là encore un léger bénéfice. Et n'oubliez pas l'essentiel : le journal et les adhésions (20 % pour la section). Quand une section est active, les questions financières ne constituent jamais un handicap.

C) LES SECTIONS A LANCER Nous rappelons aux jeunes du M.O.B. de Bourbriac, Guingamp, Cléguer, Vannes, Clamart, La Baule, Quimper, Oran qu'ils sont assez nombreux pour se grouper en section de jeunes. Ecrivez au Militant Breton pour connaître vos adresses respectives.

D) LES SECTIONS LANCEES Voici les adresses des responsables-jeunes à qui peuvent s'adresser les isolés ou ceux qui veulent entrer dans une section.

RESPONSABLE " JEUNES DU M.O.B." : Roger LEPROHON, 69, rue Danton. RENNES.

SECTION JEUNES-BREST : Herve JAOUEN, 19, rue de Valmy, BREST.

SECTION JEUNES-LORIENT : Jean-Pierre CONAN, 2B. rue de l'Enclos du Port, LORIENT.

SECTION JEUNES-GUERANDE : Jean-Paul JOUANO, rue Aristide Briand, GUERANDE.

SECTION ETUDIANTS-NANTES: Tugdual KALVEZ, 29, Chaussée Madeleine, NANTES.

SECTION JEUNES-RENNES : Youenn DREZEN. Adresser le courrier au secrétaire :
G. LE ROUX, 121, rue de Nantes, RENNES.

SECTION ETUDIANTS-RENNES: Yann-Erwan VEILLARD, 30, Bd de la Liberté, RENNES.

SECTION JEUNES-PARIS : Pierre LE PADELLEC, 2 Bd Montaigne, PARIS (8e).

DE QUOI VOUS FORMER ...

A l'intention de ceux qui voudraient lancer une bibliothèque de section ou tout simplement un centre de prêt de livres bretons nous publierons ici quelques brèves bibliographiques sur les ouvrages intéressants.

- LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE. Yann POUPINOT. In-8 carré. Un volume où Yann Poupinot précise sa pensée et place notre combat à l'échelle des problèmes continentaux. Un audacieuse fresque du comportement breton devant l'histoire, la politique, et le sous-développement. (9 NF à adresser au CCP M.O.B. Rennes 1961-98, 6, rue de Siam, Brest.

- CENT ET UNE QUESTIONS ET REPONSES sur le M.O.B., ses buts, sa position. C'est l'ouvrage de base actuel, résumé de toute notre action ; indispensable au militant sérieux (2,50 NF à adresser au CCP M.O.B., RENNES 196I-98, 6, rue de Siam, Brest).
- LE COMITE CONSULTATIF DE BRETAGNE. Yvonnig GICQUEL. Malgré quelques détails à rectifier, c'est un ouvrage passionnant, qui traite de l'expérience régionaliste la plus originale depuis 1789. Ce livre apprendra beaucoup aux jeunes (8 NF à verser à Y. Gicquel, 6 rue du Dr Roux, Lorient. CCP PARIS I2.543.I5).
- DE LA BRETAGNE A LA FRANCE ET A L'EUROPE. Yann FOUERE. Par un des dirigeants de notre mouvement, cette dense brochure montre, si besoin était, que le M.O.B. ne s'inscrit pas à contre-courant de l'histoire mais bien "dans le sens de l'histoire". (I,5 NF à verser au CCP M.O.B., 6 rue de Siam Brest. RENNES 196I-98).
- LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE. Marie KERHUEL. Une militante active du M.O.B. très au fait des choses de l'U.R.S.S., étudie les problèmes nationaux dans l'empire soviétique. Très abondamment documenté, ce livre fera réfléchir les plus formés d'entre nous. (Editions Subervie-Rodez).

LA VENTE DE L'AVENIR

o Nous rappelons à tous les lecteurs du "Militant Breton" que leur devoir élémentaire est de faire le plus vite possible un nouvel abonné à l'Avenir. Notre journal a un prix modique. Songez que si tous, nous faisons un tel geste, le tirage de notre organe serait DOUBLE ce qui permettrait d'envisager de nettes améliorations, dans la présentation comme dans la parution.

o Nous rappelons aussi à tous les groupes de jeunes qu'ils doivent tenir le "Militant Breton" au courant de leurs ventes. Nous publierons ici le bilan mensuel de la diffusion directe du journal. Cet été, l'Avenir a été distribué gratuitement à raison de 1700 exemplaires lors du procès de GOURVENNEG et LEON à MORLAIX. Diverses ventes ont eu lieu en Bretagne. Signalons l'une d'elle, tenue au marché de Crozon, et précédée par un collage de banderolles donnant le titre du journal. L'année militante vient de redémarrer, nous attendons de tous un effort. Pour la rentrée : RENNES-ETUDIANTS a vendu 51 exemplaires.

o Nous voudrions connaître les adresses de tous les magasins où est vendu notre journal. Jusqu'ici nous connaissons :

à LORIENT : librairie PIN (Messagerie de Presse)

à RENNES : à "Ti-Breiz", rue Hoche

à PARIS : au "Pays Breton", rue Grégoire de Tours (Chez Mme Le Cossec)

COURS DE BRETON

Puisque l'année scolaire commence, les jeunes militants bretons vont avoir à coeur d'apprendre le breton ou de perfectionner leur langue. Aussi dès le n° 7 du "Militant Breton", nous devons pouvoir donner la liste de tous les cours de breton qui sont donnés en Bretagne et ailleurs. Ecrivez-nous. Donnez-nous les adresses et les horaires avec précision.

A RENNES. A la Faculté des Lettres, un cours supérieur de breton est tenu par M.H. Trépos et Falc'hun à l'usage des étudiants avancés.

A RENNES. Le "Kelh Sevenadurel Brezoneg" organise : un cours du 1er degré le samedi de 16h30 à 17h30, au local du Cercle Celtique, rue du Pré Perché.

le dimanche de 10h à 11h, au local du cercle Breton, 11 rue Duhamel. : un cours du 1er degré

le samedi de 18h à 19h, au local du Cercle Celtique, rue du Pré Perché. : un cours du 2ème degré

PAR CORRESPONDANCE. SKOL OBER. M. GOURLAOUEN, 30, rue V. Hugo. DOUARNENEZ. Cours gratuit.

L'AFFICHAGE

Après la vente du journal et le lancement d'une section, voici une nouvelle "fiche-technique". Nous nous bornerons ce mois-ci à vous donner l'aspect légal de la chose. Le mois prochain, le numéro 7 vous entretiendra du côté pratique de ce problème.

QUELQUES REGLES LEGALES CONCERNANT L'AFFICHAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Principe général : L'affichage est libre, sous réserve des pouvoirs du maire en matière de voirie, de circulation et de sécurité publique, et sauf exceptions prévues par la loi (Cassation Criminelle, 22 octobre 1936).

C'est à bon droit qu'un individu qui a placardé en plusieurs points d'un village, et notamment sur les panneaux d'affichage, des affiches de propagande hostiles à la prolongation du service militaire, est relaxé des poursuites fondées sur l'article 2 de la loi du 29 juillet 1881, qui ne concerne que l'obligation de faire figurer sur les affiches le nom et le domicile de l'imprimeur (Cassation Criminelle, 13 juin 1956).

Conditions relatives aux affiches : Les affiches doivent porter l'indication du nom et du domicile de l'imprimeur à peine, contre celui-ci et contre l'afficheur d'une amende de 360 à 3.600 NF (art. 2 loi du 29 juillet 1881).

Les affiches ne peuvent pas être imprimées sur papier blanc (art. 15, loi du 29 juillet 1881), quand bien même il s'agirait d'un exemplaire d'un journal placardé sur un mur (Cassation criminelle, 20 janvier 1954). En la circonstance il convient préalablement de barrer en diagonale et sur tout le format l'exemplaire du journal d'un large trait de couleur : bleu ou rouge.

Bien entendu, les affiches ne doivent contenir ni provocations à commettre des crimes ou délits, ni offense au président de la République, ni fausse nouvelle, ni injure ou diffamation envers des personnes ou des corps constitués (art. 23 et suivants de la loi du 29 juillet 1881).

L'affichage n'est permis : HORS DES AGGLOMERATIONS que sur les murs des immeubles bâtis, murs et palissades de clôture, à une hauteur ne dépassant pas 3 mètres (art. 1er loi du 12 avril 1943).

Dans les STATIONS CLASSEES, villes d'art, localités de caractère artistique ou pittoresque, qu'aux emplacements autorisés par arrêté préfectoral (art 7, loi du 12 avril 1943).

En tout autre cas, sur les IMMEUBLES BATIS, qu'avec l'autorisation du propriétaire (art 8, loi du 12 avril 1943).

L'affichage est interdit : Dans les lieux exclusivement réservés, en vertu d'un arrêté municipal, à recevoir les affiches des lois et autres actes de l'autorité publique (art 15, loi du 29 juillet 1881).

Sur les toits (art 3, loi du 12 avril 1943).

Sur les immeubles classés monuments historiques, sur les monuments naturels, sur les ensembles architecturaux, les édifices artistiques, esthétiques ou

pittoresques, même non classés, et dans les sites classés, inscrits ou protégés (art 5, loi du 12 avril 1943).

A moins de 100 mètres des monuments et sites inscrits à l'inventaire des monuments historiques, et dans le même champ de vision (ibid).

Aux emplacements interdits par arrêté préfectoral (art 16, loi du 12 avril 1943). Mais si l'arrêté a été pris seulement par le maire, même en vertu d'une délégation expresse du préfet, il est nul et de nul effet (Tribunal administratif de Toulouse, 30 octobre 1956).

Sanctions : Les infractions aux règles posées par la loi du 29 juillet 1881 sont des délits, punis de 360 à 3.600 NF d'amende.

Les infractions à la loi du 12 avril 1943 sont également des délits. Elles sont punies de 300 à 15.000 NF d'amende. Mais les poursuites ne peuvent être engagées que sur la demande expresse du Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ou du préfet, faute de quoi elles sont nulles.

Lacérations des affiches : La suppression des affiches par lacération, recouvrement, etc... n'est punissable que s'il s'agit d'affiches officielles ou d'affiches électorales. En dehors de ces cas, elle ne constitue qu'une faute civile, ouvrant droit pour le propriétaire de l'affiche à des dommages et intérêts dans les termes de l'article 1382 du Code Civil. (Jurisprudence constante, notamment Cassation Civile, 9 mars 1914).

Il a été jugé que la destruction des affiches des particuliers ne constitue pas la contravention de destruction d'objets mobiliers appartenant à autrui (Tribunal de simple police, Arras, 10 juillet 1933). Cette jurisprudence semble très contestable, et il se trouverait certainement des tribunaux pour juger autrement.

La lacération d'une affiche de particuliers ne constitue même pas une faute civile, si elle a une cause légitime. Ainsi un commissaire de police a le droit, selon certaines décisions de jurisprudence, de faire lacérer des affiches injurieuses ou diffamatoires pour le gouvernement (Tribunal civil, Joigny, 19 février 1903 ; Cour de Paris, 4 juin 1908).

Lorsque la lacération d'affiches non délictueuses a été commise sur ordre de l'Administration, le propriétaire de ces affiches est, cela va de soi, fondé à obtenir des dommages et intérêts de cette Administration? La demande doit être portée devant le Conseil d'Etat si la lacération a été commise par un service de l'Etat ; devant le Tribunal Administratif si elle a été commise par le personnel du Département ou de la Commune. Toutefois, si l'on admet que la lacération injustifiée constitue la contravention de dommage volontaire à propriété mobilière d'autrui, les tribunaux d'ordre judiciaire sont compétents, même si l'action est engagée uniquement sur le terrain civil.

L'AVENIR DU "MILITANT BRETON"

Dans le cadre de la réorganisation générale des services du M.O.B., nous avons renouvelé le fichier des jeunes du M.O.B. Aussi tous les jeunes adhérents de moins de 25 ans (âge choisi parce qu'il fallait bien une limite) recevront ce numéro 6 du Militant, débutant l'année 1961-62. Nous rapellons que ce bulletin est GRATUIT. SEULS SONT A VOTRE CHARGE LES FRAIS D'EXPEDITION (2 NF par an). A VERSER, EN TIMBRES : à R. LEPROHON, 69 rue Danton. RENNES.

ATTENTION. Si votre bulletin porte une croix bleue c'est que vous n'avez pas encore réglé cette modique contribution à la bonne marche du bulletin. Celui-ci n'est destiné qu'aux militants sérieux décidés à OEUVRER POUR LA BRETAGNE. Aussi le n° 8 ne sera-t-il adressé qu'à ceux qui auront fait le petit effort que nous leur demandons.

Ce numéro du Militant Breton est adressé pour la première fois à tous les responsables locaux. Ceux qui seraient intéressés pour leur comité, par la réception de ce bulletin se conformeront aux mêmes règles que les jeunes (2 NF en timbres). Les militants peuvent aussi recevoir le Militant Breton individuellement. Si une collaboration étroite s'établit entre jeunes et militants actifs, notre modeste bulletin deviendra le moyen de liaison tant réclamé au congrès de Redon.

L'ETE 1961

Nous serons brefs en ce qui concerne les leçons à tirer de notre action durant l'été 1961. Il y a des points négatifs : pas assez d'inscriptions bretonnes sur les routes et sur les murs, pas assez de Mobistes aux côtés des paysans, trop de romantisme dans notre action, pas assez de concrét (ventes de l'Avenir, prises de paroles, réunions, adhésions). Mais il y a heureusement un côté nettement positif : la manifestation réussie de Kemper grâce à l'action des militants du M.O.B. (Un point de détail cependant : n'y a-t-il au M.O.B. aucun photographe qui puisse nous fournir de vrais documents d'information ? Il n'y a pas eu une seule photo de cette manifestation dans l'Avenir !!) Ce qui a le plus frappé les esprits, c'est l'union des mouvements bretons, cet été. Il y a eu pendant ces trois mois un net rapprochement, entre des clans "orthographiques" rivaux, entre des hommes, entre des mouvements, entre des classes sociales aussi (on a vu des étudiants du M.O.B. aider des cultivateurs lors du collage des affiches du C.A.R.) Cela est très bon. Il faut continuer dans cette voie et nous aurons la satisfaction de compter non plus deux collages sur tout le pays (C.A.R., C.E.L.I.B.) non plus une scéance d'Etat Généraux (Pontivy), non plus un congrès d'union (J.E.B., avec Yann Poupinot aux côtés des autres leaders bretons), mais dix fois plus... autant qu'il en faudra pour redonner à la Bretagne son droit à la vie et à la dignité.

NOTENNOU

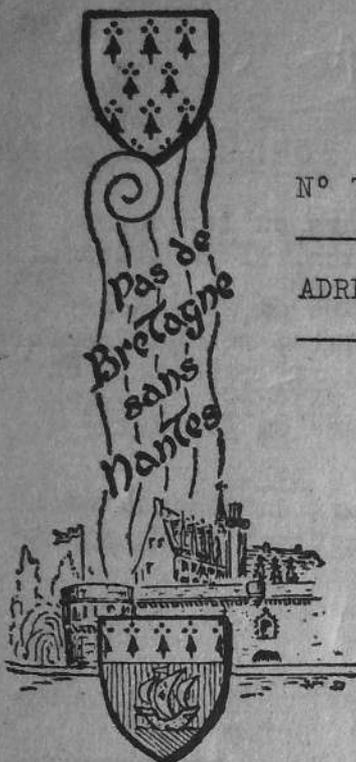
- a) Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'après le silence de l'été, le Militant Breton reprendrait avec un volume beaucoup plus épais. Nous avons tenu notre promesse, mais à partir du numéro 8, le bulletin reprendra son nombre de pages habituel.
- b) Nous insistons sur le fait que ce bulletin doit être un organe de LIAISON et d'échanges. Ecrivez-nous abondamment. Dites-nous ce que vous voulez y lire. Critiquez. Nous sommes au service de tous les jeunes militants.
- c) Diverses personnes qui n'ont pas pu se procurer l'étude sur la diffusion du journal, n° 2 et 3, voudraient que nous la republions. Que pensez-vous de cette demande ?
- d) Adhérez à l'Association des Auditeurs Bretons de la R.T.F., M. MOREAU, Libraire à Tréguier (C. du N.) Bretagne.

LE MILITANT BRETON

N° 7 ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, rue de Siam, BREST)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON, 69, rue Danton. Rennes

DU NOUVEAU ...



En intitulant ainsi ce septième numéro je révèle l'essentiel de cet envoi. Quand nous avons créé ce bulletin, nous l'avons qualifié de "jeune". Si le changement est le propre de la jeunesse, notre modeste journal en a eu sa part ! d'abord simple feuille volante destinée uniquement aux jeunes, il devient bientôt deux fois plus long et est distribué aux membres du comité Directeur, puis à des militants adultes et à des sections qui manifestent le désir de le recevoir. A la rentrée des vacances, son volume augmente encore et son audience aussi. Enfin, par décision du dernier comité directeur, tenu le 12 novembre à Lorient, "Le Militant Breton", devient l'organe intérieur du M.O.B. tant réclamé au Congrès de Redon, et dorénavant adressé à toutes les sections vivantes, à tous les militants actifs. Ces changements sont-ils purement gratuits ? Je suis persuadé du contraire car "Le Militant Breton" ne fait que refléter la vie intérieure du M.O.B. et chacun s'accordera à noter dans ce domaine une nette évolution. Que les grincheux du Congrès de Redon, que les admonestations de Yann Poupinot irritaient ... et gênaient, lisent dans ce numéro "La vie du M.O.B.". Ils verront combien la brutalité des chiffres et le franc langage de notre camarade ont eu d'heureux effets. Ce n'est pas tout que de vouloir sauver la Bretagne, il faut le pouvoir ! Les sections de Brest et de Rennes, dont nous vous entretenons, ont pris les moyens qu'il fallait pour réussir, et (comme par hasard!) elles sont en train de réussir. Que cela serve d'amicale leçon à ces villes importantes où trop de militants, isolés les uns des autres, espèrent on ne sait quelle venue du roi Arthur ... que cela incite aussi les militants "isolés" à ne plus l'être en faisant des adhésions autour d'eux, en prenant contact avec leurs proches voisins, et que tous, nous prenions une part du travail commun ...

... pour le M.O.B. et pour la Bretagne !

R. LEPROHON

LISTE DES COURS DE BRETON

Aidez-nous à la compléter pour les militants qui désirent apprendre notre langue nationale. Ecrivez-nous. Donnez-nous les adresses et les horaires avec précision.

A RENNES. A la Faculté des lettres, un cours supérieur de Breton est tenu par MM. Trepos et Falc'hun à l'usage des celtisants avancés.

A RENNES. Le "Kelh Sevenadurel Brezoneg" organise : un cours du 1er degré le samedi de 18h. à 19h au local du Cercle Celtique, rue du Pré Perché.

: un cours du 1er degré le dimanche de 10h à 11h au local du cercle Breton, 11 rue Duhamel.

: un cours du 2ème degré le samedi de 18h à 19h au local du Cercle Celtique, rue du Pré Perché.

A ST BRIEUC. "L'Association des Auditeurs Bretons de la RTF" organise

: un cours du 1er degré le jeudi du 18h30 à 19h30. Caserne des Urselines.

: un cours du 2ème degré le samedi à 18h. Caserne des Urselines, Place du Champ de Mars.

A BREST. Au lycée, cours de M. Ronan Huon.

A KEMPER. Au lycée cours de M. L. Roparz.

A NANTES. Cours du 1er degré, organisé par la J.E.B., le jeudi de 20h à 21h. Salle du théâtre en Rond (1er étage), 10, Place de la Bourse.

PAR CORRESPONDANCE. SKOL OBER. M. GOURLAOUEN, 30, rue Victor Hugo. DOUARNENEZ. Cours gratuit.

PAR CORRESPONDANCE. SKOL DRE LIZER. V. SEITE, Bleun-Brug. CHATEAULIN. Cours gratuit.

PAR CORRESPONDANCE. Mme de Rohan-Chabot, 11, rue des Fossés. RENNES.

FICHES TECHNIQUES : VENTE DE "L'AVENIR"

En raison du nombre des demandes qui nous sont parvenues nous entreprenons la re-publication de cette fiche. Nous nous excusons auprès de ceux qui la possèdent déjà (éparpillée dans deux ou trois numéros, il est vrai) et auprès de ceux qui attendaient dans le numéro 7, une fiche technique sur la "pratique" de l'affichage. Ce sera pour la prochaine fois. Pour ces fiches, signalez-nous les questions que vous aimeriez voir traiter ici.

LA VENTE DU JOURNAL "L'AVENIR"

A) Activité de base du militant. Pourquoi ? Je passerai rapidement sur cet aspect en énumérant sans les développer différentes raisons :

- activités de formation pour tout militant, surtout un "jeune".

- le journal, c'est la carte de visite du mouvement

- le journal, c'est une "force de frappe", qui bien utilisée a plusieurs conséquences : ouverture sur les problèmes bretons, donc début d'une conscience bretonne, travail d'adhésion et de propagande.

C'est donc une activité essentielle, c'est certainement le meilleur témoin de l'existence d'une cellule.

B) Comment vendre ? Préparation psychologique.

On ne vend pas n'importe comment. Le nom du journal en lui-même n'est pas connu, il n'a pas de force attractive : il faut préparer le milieu où l'on décide de vendre le journal :

- Tracts (distribution, collage, ils font connaître le mouvement et ses principaux thèmes d'action).

- collage de titres du journal (à découper sur de vieux exemplaires)
- collage d'un ancien numéro (en fait : plusieurs pour que cela tienne, procédé utilisé par les communistes)
- confections d'affiches manuscrites (ou imprimées) annonçant la vente et les principaux titres du numéro vendu.

La Vente elle-même.

- bien tenir et présenter le journal de façon à ce que "l'homme de la rue" sans s'arrêter ait le temps de lire un des gros titres (observer les vendeurs professionnels ou ceux des partis) ; ne pas prendre sur ses bras une trop grosse masse: maniabilité - si l'on ne vend pas : aspect démoralisant.
- crier distinctement le titre et la raison sociale ("l'Avenir, organe de défense des intérêts de la Bretagne") ; alternez avec quelques titres d'articles en fonction du milieu social où vous vous trouvez. Ayez l'air convaincu, "rayonnant".
- si quelqu'un vous aborde et engage une conversation avec vous, ne refusez pas le dialogue mais sachez voir si ce n'est pas un baratineur, un curieux invétéré ou ... un professionnel de l'obstruction. Ce n'est pas un débat organisé ! De toutes façons, si vous êtes plusieurs, il ne faut pas que tous soient mobilisés autour du contradicteur éventuel).
- ayez de la monnaie prête (le petit détail compromet quelquefois gravement une vente)
- ayez des autorisations signées de la rédaction de l'Avenir (écrire BP 89 Brest, et en semaine, pour être complet, vous posséderez une autorisation de colportage (se demande aux préfectures sans difficultés)

L'après -vente.

- faites le bilan technique de chaque vente (numéros vendus, réflexions entendues, fautes psychologiques faites ...)
- surtout soyez-là le mois suivant : si votre première vente a été un succès, la deuxième vous ramènera peut-être à une vision plus juste des choses et vice-versa.

C) Où vendre ?

il serait facile de répondre partout ... comme le M.O.B.

C'est là pourtant un des points les plus importants à étudier et la méthode de vente varie en fonction du lieu choisi.

- I°) lieux différenciés socialement - . portes d'usines, d'ateliers...
ou sociologiquement .. portes des "restau" universitaires
... foires, comices agricoles ou tout autre manifestations paysannes (réunion d'éleveurs, championnat de labour ... Kermesses ou fêtes à la campagne).

La vente est payante quand il y a possibilité d'avoir une équipe de vendeurs vivant en totalité ou en partie dans le milieu. La préparation psychologique doit se faire en fonction du milieu : par exemple en milieu de pêcheurs : crier le titre d'un article se rapportant à la pêche ... Nombre de vendeurs minimum 2 ; nombre maximum 4 ou 5 (surtout si l'équipe est entièrement inconnue du milieu). Cela donne l'impression d'un commando : risque de blesser une classe sociale très différenciée (les étudiants communistes vendeurs de "Clarté" ne sont pas ceux qui vendent le numéro spécial de "l'Huma-Dimanche" dans un faubourg ouvrier). Mais il ne faut pas abuser dans ce sens de fonctionnalisation : une bonne psychologie peut compenser et il est primordial de vendre.

... quartiers, faubourgs, cafés d'une rue ouvrière. Ici une méthode de vente spéciale : le porte à porte (les maisons dans ces quartiers se trouvent de plein-pied avec la rue, il est facile d'aller proposer le journal au seuil de la porte - peut-être aussi utilisé en milieu rural) - pour les

cafés, entrer dans chacun en circulant entre les tables en proposant le journal). Demander poliment avis du propriétaire.

... sorties d'église (à employer à la campagne plus qu'en ville) facilité d'aborder les gens, de discuter...) faire attention de ne pas prêter à la critique de "clérical"). S'il y a un certain nombre de vendeurs, mettre en place un dispositif en profondeur (de façon à filtrer tous les gens).

2°) lieux indifférenciés,

lieux de concentration humaine . rues commerçantes, sorties de grands magasins
.. sorties de cinéma, sortie de match
... marchés
.... sorties de gares

La vente : avoir un minimum de 3 vendeurs (pas de limite maximum). En général, les vendeurs doivent se déplacer de façon à réaliser un "quadrillage" de la zone où ils opèrent (ils doivent la passer au "peigne fin").

Quand ? cela est plus facilement laissé à l'appréciation de chacun ; mais il faut noter qu'à certains lieux de vente le jour est presque obligatoire : samedi dimanche le plus souvent.

Remarques diverses - en dehors de ces lieux, il existe aussi des occasions : fêtes folkloriques ou à certain caractère breton, visites ministérielles ou même présidentielles ... courses cyclistes.

- vaincre la peur qui empêche de vendre dans son "pays" ou dans sa ville parce que ... Dites-vous que vous êtes les mieux placés et qu'à cause de calà vous devez le faire.

- d'autres procédés que la vente peuvent assurer la diffusion du journal: - le dépôt (dans les kiosques, bureau de tabac, sallons d'attente, si l'on connaît le propriétaire). (Dans des endroits publics : la banquette d'un train, la salle de lecture d'une bibliothèque ; la table d'un café ...)

- la lecture en public : dans l'autobus (votre voisin d'en face) et en faisant la queue au cinéma, la personne si-indifférente-hier-quand-vous-lui-avez-proposé-"l'Avenir"-dans-la-rue- le lit par dessus votre épaule !

AIDER A LA DIFFUSION DU JOURNAL, C'EST DU TRAVAIL QUI EST DE TOUS LES JOURS

VENTES DE L'AVENIR.

a) A la criée : Nous rappelons qu'il s'agit ici d'un véritable championnat des diffuseurs !

- BREST-JEUNES a fait une vente, avec camionnette et biniou à St-Pol de Léon.
- Le COMITE de RENNES organise sa diffusion. Un militant vend 20 exemplaires à la sortie de son lieu de travail ! Qui dit mieux ?
- RENNES-ETUDIANTS bat son record : 114 numéros diffusés ce mois-ci ...
- NANTES = 24 numéros en octobre. 75 en novembre.

Et les autres ? Qu'ils nous communiquent leurs résultats, même modestes (s'ils en ont).

° En théorie, on n'a pas le droit, lors d'une vente à la criée, de clamer le contenu du journal. Seuls le titre et la "raison sociale". En fait, les étudiants de Rennes n'ont jamais appliqué cette règle lors de leurs ventes (confidentiel !) et n'ont pas eu d'ennuis (pour le moment...)

° Pour des grandes fêtes ou réunions importantes par le nombre des assistants ou la durée des activités, il est bon de prévoir un roulement des vendeurs pour éviter le "coup de pompe" en fin de journée quand on doit "s'accrocher" encore plus!

° Une militante nous écrit : "Pour les grandes ventes si vous disposez d'éléments féminins, c'est une bonne chose. Tenir le milieu entre le style "pin-up" et

celui, plus négligé, de "Saint-Germain des Prés". Prévoir des poches qui contiennent de la monnaie, des P.O.B., et des ... bulletins d'adhésion !"

b) DEPOTS DE L'AVENIR. Voici un domaine où les militants peuvent relayer l'action des Groupes de Jeunes. Grâce à vos relations, créez des dépôts du journal et assurez-vous de leur bon fonctionnement. S'adresser à l'Avenir pour les conditions financières. Nouveaux dépôts (voir liste n° 6) : BREST, Kiosque de la Place de la Liberté (face au S.I). RENNES, Librairie de Bretagne, Quai Chateaubriand. NANTES, M. Jiquel. Tabacs-Journaux, 9 Chaussée de la Madeleine. ESCOUBLAC, Bureau de Tabac.

=====
LA VIE DU M.O.B.

C'est un bilan positif qu'il convient de tirer du mois de novembre. Le Congrès de Redon a réveillé bien des énergies. Que cela dure et augmente.

LARMOR-PLAGE Dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Hervé, maire, une réunion d'information du M.O.B. a regroupé nos camarades et sympathisants autour d'Henri Le Lan qui expliqua les buts et le rôle du M.O.B., d'Y. Gicquel qui traita du problème de l'industrialisation de la région lorientaise, et d'Y. Poupinot qui a tiré les leçons du IIIe Congrès tenu à Redon.

PRESQU'ILE GUERANDAISE La dernière réunion des militants du secteur a permis de faire le point à la suite du IIIe Congrès et de répartir les objectifs conformément aux décisions de l'assemblée générale. Désormais l'Avenir est mis régulièrement en vente, outre les criées, dans les communes de la presqu'île où nos sympathisants non encore abonnés sont sûrs de le trouver.

De nombreux exemplaires du livre de notre camarade Poupinot ont déjà été vendus contribuant ainsi à la formation de nos concitoyens.

FEDERATION PARISIENNE Une assistance nombreuse et renouvelée est venue écouter le compte rendu du Congrès de Redon fait le 24 octobre par notre camarade Padellec avec la participation des délégués de Paris.

La réunion mensuelle de novembre a été consacrée à un compte rendu sur la situation générale européenne et le problème berlinois. Un programme d'enquête a été mis au point pour l'étude de la condition réelle et de la mentalité des Bretons émigrés dans la région parisienne.

St BRIEUC Le Comité local de St Brieuc est désormais bien vivant. Il a procédé à l'élection d'un bureau pour la nouvelle année. M. Marc Boujeard en est l'animateur cependant que J.Y. Guiomar prend la tête d'une section de jeunes. De nouvelles adhésions ont été recueillies à l'issue de la réunion constitutive.

BREST Le comité local se réunit régulièrement. Il a procédé récemment à l'étude du compte rendu du Congrès de Redon. Des enregistrements sonores du Congrès ont été écoutés et abondamment discutés. A ce sujet, rappelons que la section de Brest dispose d'un début de sonothèque (conférences enregistrées sur bande) pouvant rendre de grands services à des sections qui démarrent ou qui manquent d'orateurs. S'adresser à Roje CHARLES, 15, R. Brossolette, BREST.

RENNES Le comité de Rennes, qui tient tous les samedis de 17h. à 18h. une permanence à son local a désormais deux réunions mensuelles dont une pour les militants actifs.

D'ores et déjà un programme de réunions d'informations publiques a été mis sur pieds. Invité par le comité M. Bonnafous agrégé de l'Université a présenté, à Rennes, sa conférence "La Province française face au centralisme". A l'issue de cette réunion, des livres bretons ont été vendus. - La Fédération d'Ille et Vilaine va constituer prochainement son bureau fédéral pour 1962.

o o
o o

A l'usage des "Jeunes du M.O.B." nous accorderons une place particulière ce mois-ci à deux sections de jeunes qui doivent servir d'exemple. Pour éviter les phrases, et à dessein, nous emploierons le style "télégraphique". Voici deux bilans de TRAVAIL.

BREST-JEUNES 1961 : section qui dort - 3 abonnés au Militant Breton - 0 réunions - 0 vente de l'Avenir.

Après Congrès de Redon : responsable : Jakez KORNOU, assisté d'Herve JAOUEN - Tous les adhérents abonnés au Militant Breton - Vente de l'Avenir à St Pol de Leon - Réunion : élection d'un responsable - adoption d'un plan de travail comprenant : diffusion du journal, reportage pour l'Avenir, réunion pour récolter adhésions, campagne affiches, collage papillons. Une idée du tonus de la section ? "Des équipes ont été constituées pour collecter les cotisations de tous les adhérents à leur domicile. La ville comprenant environ 100 inscrits, le groupe de jeunes est de 10 membres, chacun aura donc 10 personnes à visiter... Tout le monde sera touché régulièrement par les visiteurs qui apporteront la bonne parole s'inquiéteront des problèmes particuliers, récolteront l'argent. Tout cela créera un véritable lien et donnera de la vitalité au M.O.B. de Brest". (J. Kornou).

RENNES-ETUDIANTS : responsable : Y.E. VEILLARD

Des chiffres ...

Adhérents : 1960 : 15 - 1961 : 31 - rentrée 1961 : nombreux vides dus aux départs au service ou en stage à l'étranger - novembre 1961 : 33.

Vente Avenir : 1960 : 15 - novembre 1960 : 30 - juin 1961 : 80 - novembre 1961 : 114

Election : succès des étudiants du M.O.B. aux élections syndicales.

Mois de novembre : réunion mensuelle habituelle = élection bureau, collecte pour monument E. Rivoallan, bilan année passée, test de connaissances bretonnes
réunion information publique = cinquantaine de présents, représentant étudiants droite et gauche, topos Piriou (culture), Leprohon (économie), nombreuses questions, adhésions, vente de livres.

vente de l'Avenir aux deux restaurants universitaires et sortie de la réunion "Rencontre de l'Ouest" (avec nombreuses personnalités politiques et économiques "ouestiennes"). 19 numéros écoulés. Présence = témoignage.

Projets réunion mensuelle habituelle, "soirée bretonne" en décembre.

Nous rappelons que ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 NF par an). A verser (en timbres) à R. LEPROHON, 69 rue Danton Rennes, ou CCP 1133-38 Rennes en précisant "Militant Breton".

ATTENTION - Si votre bulletin porte une croix bleue c'est que vous n'avez pas encore réglé cette modique contribution à la marche du "Militant Breton".

Ron. Hervé Le Mée, Rennes

LE MILITANT BRETON

N° 8 ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, Rue de Siam, BREST).

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON, 69, rue Danton, RENNES .

LE "COMITE LOCAL"

L'un des reproches les plus courants formulés par les responsables et les militants des comités locaux a longtemps été le manque de liaison entre la direction du M.O.B. et les militants de base. Le militant isolé comme les membres d'un bureau local ont besoin de s'appuyer sur un ensemble actif, d'exposer leurs difficultés et de confronter leurs points de vue. La plupart d'entre eux n'ont qu'une expérience récente du jeu politique et du travail d'organisation nécessaire à la pénétration du Mouvement dans les diverses classes de la population.

Pendant plusieurs années, seul, "l'Avenir" a servi de lien. Mais, destiné à l'information et à la propagande extérieures, il ne pouvait s'appesantir sur des questions qui, pour importantes qu'elles soient pour le militant, ne pouvaient, et ne devaient pas être portées à la connaissance du simple lecteur. Le "Militant Breton" a pallié partiellement cette carence en donnant aux jeunes et des nouvelles et des conseils pratiques de propagande. Mais les problèmes propres aux sections adultes se faisaient toujours sentir. C'est pourquoi le C.D., réuni le 12 novembre, a décidé le lancement d'un bulletin intérieur où subsistaient des pages consacrées aux jeunes. La responsabilité en était confiée à R. Le Prohon et à moi-même.

Le premier numéro est sorti le mois dernier. Dans celui-ci, j'expose le point de vue du responsable du comité local et plus particulièrement de sa section adulte. Il reste toutefois bien entendu que ce bulletin ne peut-être utile et viable que si militants et comités participent à sa rédaction.

Que doit contenir un bulletin intérieur ? Trois catégories de sujets :

1°) étude des problèmes d'organisation d'un comité local (organisation interne, procédure d'implantation et d'extension dans les différents milieux sociaux de la localité),

2°) résultats comparés des différents comités sur les plans recrutement, abonnement et P.O.B. Celà permettra d'éviter les surprises des statistiques révélées par Y. Poupinot au dernier Congrès de Redon et soutiendra l'émulation.

3°) activités publiques. (Conférences, réunions publiques, etc..) Résultats et critiques des réunions passées, programme en cours d'exécution ou à l'étude. Il ne s'agit pas de répéter ce qui paraît dans l'Avenir sur la vie des sections (chronique succincte et optimiste par nature) mais de donner des renseignements précis sur la forme d'organisation et les résultats et d'en tirer des conclusions profitables à tous.

Cette liste n'est sans doute pas limitative et je demande à chacun, de nous adresser ses idées sur la question. Ci-après des exemples tirés de l'expérience du comité de Rennes.

Jean OLLIVIER

LISTE DES COURS DE BRETON

(Voir le numéro précédent). Nous ne publions désormais que des compléments.

A BREST : 1er degré. Le mercredi à 21 h. J. Boucher, 231, rue Jean-Jaurès.
2eme " Le jeudi à 21 h. R. Loarer, 15, rue Boussingault.

A GLOMEL : Ecole publique des garçons. M. Mercier.

A LA GUERCHE DE BRETAGNE : Collège d'enseignement général.

A PARIS : Cours Nevezadur. Le vendredi à 19h 30, 43, rue St Placide (5e).
(3 niveaux)

PAR CORRESPONDANCE : AR FALZ, 6, rue Neptune. BREST.

PAR CORRESPONDANCE : AR STIVELL. Guy Kreac'h, 33, rue Alph. Daudet. CHAMPROSAY-
DRAVEIL (S. & O.)

FICHE TECHNIQUE : LE COMITE LOCAL M.O.B.

(Règlement pratique d'organisation d'un comité local).

Nous avons annoncé dans le numéro 7 la parution d'une fiche technique sur la pratique de l'affichage. En raison de l'importance de la création de nouveaux comités locaux, nous reportons cette publication, qui est ici remplacée par cette fiche sommaire. Une étude très poussée de la vie d'une section et des problèmes épineux est en cours au comité local de Rennes et sera publiée plus tard dans "Le Militant Breton". Ceux qui ont des idées ou des expériences originales sur la vie d'un comité peuvent adresser ces remarques à Jean OLLIVIER, 24 bis, rue Marteville, Rennes.

o o
o

Fiche Technique (communiqué par les "Affaires-Intérieures").

Méthode : amorcer une discussion sur la Bretagne sur le lieu de travail, au stade ou au café, entre voisins. Faire "souhaiter" le système que vous préconisez : ne l'exposez pas ; il faut que le camarade interrogé le propose presque ! Faites le alors signer le Projet d'Organisation de la Bretagne, remettez lui quelques vieux exemplaires de l'Avenir et vendez lui la brochure "101 questions sur le M.O.B. à 2,50 NF.

Adressez les signatures recueillies au siège qui fera alors un service de trois mois de l'Avenir. Repassez ensuite visiter ce compatriote. Il a réfléchi . Vous tentez alors de le faire adhérer au M.O.B. avec un bulletin d'adhésion. S'il y a refus, c'est qu'il y a mauvaise préparation ou qu'il n'est pas mûr. Vous tentez dans ce cas de lui demander un abonnement au journal l'Avenir, ce qu'il ne refusera pas à cause de la modicité du coût : 8 NF. (5 NF. pour militaires et étudiants).

Cotisations M.O.B. : Jamais fixe, mais deux journées de travail de manière à ce qu'un balayeur ou un notaire puissent contribuer en fonction de leurs ressources. Pour les camarades qui ont adhéré avant le service militaire, durant leur service, nous ne leur demandons que 5 NF. pour service du journal. Toute cotisation est annuelle, mais une adhésion à partir du 20 novembre est acquise au titre de l'année suivante.

CREATION DE DEPOTS DE L'AVENIR

(Voir Bulletins précédents). Nous ne publions que la liste des nouveaux dépôts.

ST BRIEUC : Librairie classique et moderne, 14, rue St Goueno.

LE CROISIC : Bureau de tabac "La Presse".

NANTES : Tabac-journaux. M. Criaud. Place Emile Saradric.

NANTES : Tabac-journaux. M. Savourel, 140, rue du Général Bruat.

LA VIE DU M.O.B.

Beaucoup de sections ont oublié de nous adresser un petit compte-rendu de leurs activités. Nous espérons être tenus au courant afin que ce bulletin soit vraiment un "organe de liaison".

RENNES-ETUDIANTS - Après une soirée bretonne très réussie en décembre, avec disques, chants, poèmes et démonstrations de lutte bretonne ; le travail quotidien a repris et se traduit par des nouvelles adhésions. Vente du journal : 110 exemplaires - Réunion mensuelle en janvier - En raison des événements, division de la section en équipes dont les responsables se voient chaque semaine - Une pétition circule, protestant contre les installations militaires nouvelles en Bretagne.

RENNES-COMITE LOCAL - Après l'impulsion donnée en décembre à la Fédération d'Ille et Vilaine, l'année 1962 s'est ouverte sur une conférence publique (voir exposé d'Ollivier). Une réponse par tract à un article communiste diffamatoire a été co-signé avec le comité étudiant.

BREST-JEUNES - Collage des affiches du C.A.R. Diffusion des affiches de la campagne "Achetez Breton". Vente de l'Avenir et distribution de tracts à St Pol de Leon. Les militants de Brest qui forment une solide équipe d'amis ont tiré les rois ensemble. Parmi leurs projets : lancer un cercle celtique où tous les adhérents seraient MOBistes...

NANTES - Vente de l'Avenir en janvier : une soixantaine de numéros. Création de deux nouveaux dépôts (où l'on vend en janvier 15 numéros sur 20 !). Parmi les projets de la section deux réunions publiques (Fouere et Poupinot). La ville est divisée en quartiers (7) avec chacun un responsable.

Il a été créé un fonds de solidarité pour les militants victimes de la justice de M. Debré. Des commissions spécialisées (ouvrière et féminine) sont mises sur pied cependant qu'une lettre ouverte a été adressée par le comité local aux syndicats ouvriers et agricoles du département. Signalons enfin un excellent projet d'affiche M.O.B. pour les habitants de la "Loire-Atlantique".

LA BAULE - Une réunion s'est tenue le 15 janvier où l'on a procédé au renouvellement des cotisations. Des tracts ont été commandés à la Fédération d'Ille et Vilaine. Le 11 février, début des ventes à la criée de l'Avenir. Prochaine réunion: 16 février; Café des Tennis, La Baule.

KEMPER - Une réunion s'est tenue pour mettre sur pied une formation de jeunes du M.O.B. Prochaine réunion : le 8 février.

PARIS - La région parisienne qui possède son propre bulletin de liaison (tiré à 500 exemplaires !) a une vie très active. Le 24 janvier à Ker Vreiz exposé de M. Georges Floc'h, ingénieur agronome, sur les questions agricoles en 1962. Un service d'entraide bretonne est mis sur pied et la campagne "Achetez Breton" est organisée dans le "6ème département breton : La Seine". Le Congrès de la Fédération

	Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Résultats
Côtes du Nord	62	49	30 %	77	+
Finistère	246	247	44	190	-
Ille & Vilaine	108	157	67	200	+++
Loire-Atlantique	100	106	43	146	+
Morbihan	198	196	45	69	---
Région Parisienne	142	135	40	120	-
Reste France	62	64	30	129	+
Etranger	82	46	20	69	+
	-----	-----	-----	-----	
	1000	1000	.	1000	.

Or, depuis le IIIème Congrès, tandis que presque tous les camarades s'appliquaient à réaliser le programme décidé en commun, certains militants crurent le moment venu de participer plus activement, non pas au renforcement du M.O.B. mais à la naissance d'opérations disparates, voire à organiser des conférences ou parler de France Fédérale, alors que nos propres réunions d'informations sont encore trop rares, et que nos stages de formation de militants sont insuffisamment réguliers. Ces idées sont excellentes en elles-mêmes, mais elles portent le germe de la dispersion de nos efforts, donc affaiblissent notre M.O.B.

Et la preuve nous en a été immédiatement fournie par ces puissantes fédérations du Finistère, du Morbihan et de la Région parisienne, régulièrement en baisse de dynamisme interne comme il ressort de la comparaison des colonnes 2 et 4 ! Par contre, là où nos camarades ont agi avec plus de prudence, c'est à dire là où personne ne s'est laissé détourné de son rôle de militant, les résultats acquis depuis Redon sont supérieurs à ce que l'on n'avait jamais encore enregistré.

Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur tactique infantile. La recommencer serait grave au moment où la Bretagne ne peut compter pratiquement que sur le seul M.O.B. pour ses campagnes d'affichages, pour ses manifestations d'union comme à Quimper et Pontivy, et pour la défense de ses problèmes sur l'intégralité de son territoire, c'est à dire y compris La Loire-Atlantique rejetée trop désinvoltement par certains inconscients.

Militants qui savez combien l'éparpillement des forces a coûté cher à la Bretagne d'autrefois, réfléchissez à ces conséquences graves pour l'Avenir si vous ne renforcez pas l'union autour des plans décidés en commun.

Yann POUPINOT

UNE ETUDE DE Jean OLLIVIER : LES PROBLEMES DES COMITES LOCAUX

Ière partie. ORGANISATION -

Plan élémentaire de travail pour la création d'un comité local.

(Ce plan élémentaire est tiré du plan-type mis au point par le C.L. de Rennes compte tenu de sa courte expérience d'une année. Il sera développé par la suite. Etabli en fonction de données locales bien précises, il serait intéressant de le rapprocher des plans de travail des C.L. plus anciens).

- 1°) Demander au Secrétariat Général du M.O.B. la liste des adhérents, signataires du P.O.B. et abonnés à l'Avenir résidant dans la commune (ou le canton).
- 2°) Convoyer tous les adhérents et sympathisants à la réunion constitutive du Comité local pour :

- a) exposer les buts du M.O.B. (et faire adhérer les sympathisants)
- b) faire élire (ou désigner) par les adhérents un bureau provisoire
- c) fixer la périodicité et le lieu des réunions de bureau et des réunions générales.

3°) Réunions de bureau :

- hebdomadaire, soit en soirée, soit le samedi après-midi (avant l'ouverture de la permanence, par exemple)

4°) Réunions générales

Tenir deux réunions mensuelles :

- a) Réunions mensuelles restreintes (réservée aux adhérents et surtout aux cadres et militants)
 - établir la liste (progressive) des activités
 - désigner les responsables
 - entendre le rapport de ces responsables et en discuter
 - désigner des spécialistes pour suivre les questions politiques, agricoles, etc
 - mettre au point le programme d'action
 - assurer la formation des cadres
- b) Réunions mensuelles ouvertes (adhérents, signataires P.O.B., abonnés, sympathisants)
 - causerie sur une question d'intérêt général breton (histoire, langue, économie, etc)
 - revue de presse (politique et économique)
 - commentaire des événements du mois écoulé (activités du M.O.B., manifestations politiques, etc)
 - formation des militants, recrutement.

- 5°) Permanence. Dès que possible, rechercher un local où pourront se tenir une permanence (au moins une heure par semaine) et les diverses réunions.

IIème Partie. ACTIVITES PUBLIQUES.

Les conditions de succès d'une réunion publique varient sensiblement selon la localité et selon le sujet ou l'orateur. En particulier, alors que dans une ville, le Maire présidera en personne une réunion du M.O.B., dans une autre, pas un membre de la municipalité n'assistera à une conférence où le nom du M.O.B. apparaît. Il n'en reste pas moins qu'il peut être utile à tous de critiquer la méthode d'organisation en fonction des résultats obtenus. Les renseignements à envoyer par les comités organisateurs concernent donc le lieu de la réunion (salle de mairie, salle publique municipale, salle privée), la forme de publicité (affiche, tracts, invitations, articles de journaux payés ou non), la personnalité du ou des orateurs, le sujet détaillé de la réunion, les résultats (auditeurs) qualitatifs et quantitatifs.

Ainsi, à Rennes, le 25 janvier, conférence du Général Vallerie (qui avait parlé à Fougères l'été dernier) sur l'intérêt d'une loi-programme pour la Bretagne. Organisateur : comité d'union des associations et groupements bretons de Rennes (dont le M.O.B.). Clientèle visée : personnalités et dirigeants de la ville. Forme d'invitation : cartes d'invitation personnelles (un millier). Publicité discrète par O.F. Résultat : 170 à 180 personnes (pour 250 places assises) dont 30 % de personnalités et 60 % de membres des groupements invitants. Nombre moyen compte tenu du grand nombre de conférences à Rennes mais intéressant sur le plan qualitatif. Conclusion : rendement des cartes d'invitation : 5 % (assez faible), rendement des deux articles d'O.F. : négligeable.

Achetez et faites connaître autour de vous

Par Yann Fouéré.

" LA BRETAGNE ECARTELEE "

Souvent mal compris, le mouvement breton, tant culturel que politique a toujours été l'objet de polémiques et de contradictions où le vrai a été parfois malmené. Cet ouvrage explique la genèse du mouvement, les difficultés auxquelles diverses "tendances" ont eu à faire face avant et pendant la dernière guerre, la persécution qui le décima en 1944-1945. L'opinion, soumise à une solide action psychologique, a été nourrie de quelques vérités, mais aussi de préjugés et d'erreurs. La Bretagne, la santé du mouvement breton, l'opinion, ne peuvent que gagner à la publication des faits et des documents. L'auteur, secrétaire général du "Comité Consultatif de Bretagne", rédacteur politique de la "Dépêche de Brest" de 1942 à 1944, fondateur du quotidien "La Bretagne", était aux premières loges pour observer les événements : il apporte un témoignage direct. D'où la valeur de ce livre qui s'imposera à tous les amis de la vérité.

LA BRETAGNE ECARTELEE, I volume 140 x 225 de 192 pages, aux prix de 8 NF.

Le demander à l'association Studi ha Lenn, 5 rue Auguste Bartholdi, PARIS, XVe C.C.P. PARIS 862620.



LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE. Yann Poupinot. In. 8. carré.

Un volume où Yann Poupinot précise sa pensée et place notre combat à l'échelle des problèmes continentaux. Une audacieuse fresque du comportement breton devant l'histoire, la politique, et le sous développement. (9 NF. à adresser au M.O.B., 6, rue de Siam, BREST. C.C.P. RENNES 1961-98.



AVEZ-VOUS ACHETE LES "101 QUESTIONS" ?

Vite ! 2,50 NF au M.O.B., 6, rue de Siam, BREST. C.C.P. 1961-98 RENNES.

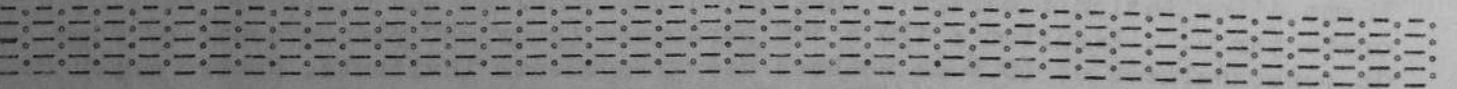


S L O G A N S A R E P A N D R E :

BRETAGNE BRETONNE DANS UNE FRANCE FEDERALE !

POUR DEFENDRE LA BRETAGNE, ACHETEZ BRETON !

AFFAIRES BRETONNES = PARLEMENT BRETON !



Ron. Hervé Le Mee
Rennes.

N° 9 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, rue de Siam, BREST) -

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON , 69 rue Danton, RENNES.

LA VIE D'UN MOUVEMENT.

La vie d'un mouvement est faite des efforts de tous. Cette vérité élémentaire ne semble pas toujours évidente aux militants du M.O.B. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des militants isolés se plaindre de la carence du Comité Directeur, sans songer qu'ils sont, eux, les premiers responsables de leur solitude ? Combien de fois la base n'a-t-elle pas montré son étonnement de ne pas recevoir de directives, au lieu de prendre elle-même les initiatives nécessaires sur le plan local, pour permettre à nos dirigeants de définir, en fonction de la situation générale du pays, une ligne de conduite fondée sur des réalités militantes et non pas sur de vagues principes qui resteraient lettre-morte à cause de la non-application à la base ?

"Le Militant Breton" a été créé pour être le lien indispensable entre les isolés et entre les sections et fédérations. Mais comment expliquer le peu de lettres et de propositions que nous recevons, sinon par une inertie coupable de la base ? Certes il ne faut rien exagérer et ce numéro montrera en particulier ce qui devrait se généraliser : un texte du Comité Local de Rennes offre un plan de travail utile à tous ceux qui veulent créer quelque chose chez eux.

Un manifeste, issu de la Fédération Parisienne, traite magistralement d'un problème d'actualité. Un projet O.A.P. y répond, parallèlement. Alors pourquoi ne pas généraliser ce système ? Nous répétons : le M.O.B. ne vivra intensément que lorsque chacun se sentira responsable du mouvement, dans son canton, dans sa ville, dans son quartier, sur son lieu de travail.

A l'ouvrage donc, pour la Bretagne !

R. LEPROHON.

UNE ETUDE DE JEAN OLLIVIER (Comité de Rennes) : VIE DU COMITE LOCAL.

Dans le numéro précédent, nous avons donné un plan élémentaire de travail pour l'organisation d'un comité local. Le plan suivant, plus détaillé mais encore susceptible de développement, peut servir de thème pour la préparation des réunions.

Plan de travail
des réunions mensuelles restreintes

(plus spécialement réservées aux adhérents responsables d'activité ou susceptibles de le devenir, aux spécialistes et techniciens, etc... c'est-à-dire

aux cadres).

Objet : Organiser la vie du comité local ; former les cadres.

- 1) Etablir la liste des activités (avec ordre d'urgence) que le comité local entend suivre dans le détail.
- 2) Désigner le (ou les) responsables chargés d'organiser, de diriger l'action et de rendre compte des résultats.
- 3) Entendre le rapport des responsables, en discuter.
- 4) Etablir la liste des matières dont la connaissance approfondie est utile au M.O.B. à l'occasion, soit des réunions mensuelles ouvertes, soit des réunions publiques ou conférences contradictoires, soit des réunions électorales.
- 5) Rechercher les spécialistes pour chacune de ces matières.
- 6) Dans les localités d'une certaine importance, le travail ne peut être fait globalement. Mettre au point une organisation territoriale par quartiers.
- 7) Formation de cadres. Application du cours de Yann Poupinot.

Détail des travaux à suivre

I - Propagande.-

a) propagande de groupe :

- formation d'équipes d'action
- affichage, distribution de tracts
- vente de journaux à la criée
- recherche de dépôts pour le journal (voir Messageries de Presse)
- réunions publiques
- conférences dans groupes privés
- confection des instruments de propagande

b) propagande individuelle :

- placement d'abonnements au journal
- recherche d'adhésions
- faire signer P.O.B. et voeu C.A.R.
- réponse aux articles de journaux
- discussions individuelles
- vente des 101 Questions et des livres bretons
- articles pour l'Avenir

II - Organisation territoriale par quartiers.-

- désignation des chefs de quartiers
- organisation des activités sur le plan du quartier
- établissement et tenue à jour des fichiers par quartiers
- " " " des plans détaillés de quartier
- recherche des renseignements nécessaires à la documentation de base
- réunions mensuelles de quartier.

III - Action sur le plan politique.-

- renseignements sur les systèmes électoraux (voir doc. de base)
- renseignements pour l'établissement du fichier politique
- préparation des élections à venir (proches ou lointaines)

- contacts avec les partis politiques
- contacts avec les élus
- étude de l'évolution politique de la population.

IV - Action sur les organismes socio-culturels et économiques.-

- prendre contact avec les chambres de commerce ou de métiers, les divers syndicats, les organismes de jeunesse ou d'éducation populaire, les offices de tourisme, les associations sportives, etc..
- participer à leur activité, y prendre si possible des responsabilités et des postes de direction
- établir un plan de propagande auprès des cadres moyens de l'Administration
- envoyer à l'Avenir des listes de noms (avec adresse personnelle pour service gratuit de trois mois).

V - Formation des cadres.-

- faire périodiquement des réunions de formation de cadres (avec Yann Poupinot)
- étudier les 101 Questions (mise au point d'une argumentation adaptée à la localité) compte tenu des expériences individuelles
- étudier l'histoire de Bretagne et les livres bretons récents
- stages-camps de militants
- établir des consignes de travail pour les responsables d'activité (fiches techniques)
- établir et tenir à jour un mémento des questions d'actualité
- donner aux jeunes, à tour de rôle, la direction d'une partie des réunions
- utiliser les bandes de magnétophones (exposés et conférences) proposées par le Central

VI - Action sociale.-

- entraide pour les militants et sympathisants (recherche de chambre, aide matérielle, etc...)
- carte de réduction chez les commerçants bretons
- service de placement professionnel (dans emploi d'influence si possible)

VII - Documentation de base.-

I) Fichiers sur les individus et les groupements :

- fichier alphabétique des adhérents du comité
- " " des sympathisants (abonnés, signataires P.O.B. et autres)
- " " par quartiers des adhérents et sympathisants
- " " professionnel des membres du mouvement breton
- " " des organismes politiques, sociaux et culturels
- " " des administrations et collectivités locales
- " " des individus inscrits sur les deux fichiers précédents

2) Documentation technique :

- brochures techniques sur l'organisation, la propagande, etc... (il existe des livres sur la publicité qui peuvent être utiles)
- recueil des articles de presse par nature (avec répertoire des auteurs, des journaux, etc...)
- renseignements juridiques (conditions d'affichages, systèmes électoraux)
- tableau détaillé des revendications bretonnes sur les plans administratif, économique, sociaux et culturel (indiquer éventuellement les dates de satisfaction)
- argumentothèque (10.001 questions).

VIII - Action sur le plan extra-local.-

- participation à la vie de la fédération départementale
- soutien matériel et moral aux comités locaux voisins
- étude des problèmes d'actualité en se plaçant sur le plan national
- préparation des conseils des cadres et congrès nationaux
- étude (et application) des résultats obtenus par les autres comités locaux
- contacts fréquents avec le secrétaire-général et le responsable aux affaires intérieures (compte-rendu)
- articles pour l'Avenir (articles de fond mais surtout échos locaux)
- recherche de publicité pour le journal.

IX - Trésorerie.-

- établir régulièrement les comptes-rendus (en 3 exemplaires)
- envoyer l'argent le même jour
- rechercher, sur place, les cotisations à renouveler
- rechercher des dons (argent, livres, tables, etc...)
- prévoir un fonds de garantie pour élections
- limiter le déficit financier à un montant couvrable par les seuls adhérents

X - Questions matérielles.-

- stockage des instruments de propagande
- aménagement-décoration du local
- bar

CREATION DE NOUVEAUX COMITES LOCAUX.

A LORIENT : Lancement de la section de jeunes avec un nouveau responsable
Secrétariat : Mme Y. Gicquel, 5, rue du Dr Roux. Lorient.

AU PAYS BIGOUDEN : Nos camarades J. Le Moigne et L. Kleac'h animent la région
Responsable : J. Le Moigne, Landonneg, LOCTUDY.

A MARSEILLE : Les activités M.O.B. reprennent dans la région provençale. Une section de jeunes du M.O.B. a été lancée, inspirée de l'étude parue dans le Militant Breton. Son responsable est : Yannig BARON,
35 G, Avenue Roger Salzmann, Groupe Dolié, Bois-Lemaître, MARSEILLE (12e).

Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne

MANIFESTE DES MILITANTS BRETONS

"Qui dit liberté, dit fédéralisme ou ne dit rien
Qui dit république, dit fédéralisme ou ne dit rien"
(Proudhon)

Préambule.

Avant de dire ce que nous sommes, nous croyons utile de préciser ce que nous ne sommes pas.

Nous ne sommes pas des séparatistes :

Nous voulons essentiellement donner à la Bretagne la liberté de vivre selon ses coutumes, ses aspirations, sa culture et ses besoins.

Nous ne réclamons pas pour la Bretagne un statut d'Etat souverain et indépendant. Nous considérons que l'ère des souverainetés nationales absolues appartient au passé.

Nous ne sommes pas des rétrogrades :

Il ne s'agit pas pour la Bretagne de s'isoler dans un "nationalisme" anachronique mais de participer avec son originalité propre à l'évolution des hommes vers le progrès économique et social.

Ce que nous sommes :

NOUS SOMMES DES FEDERALISTES.

En même temps que dans le monde moderne les peuples tendent à s'unir et à se rapprocher sur le plan économique, ils tendent aussi à conserver leur originalité propre et leurs particularismes culturels et sociaux qui les font différents des autres peuples.

Le FEDERALISME est justement le seul moyen de concilier ces deux tendances.

Nous proclamons notre désir d'aménager l'appartement Bretagne dans l'immeuble France du quartier Europe. Nous ne sommes pas une quelconque région ou province désuète ou moribonde, mais une petite communauté européenne au passé de Nation et qui aspire dans le cadre fédéral français et européen, à contribuer à la vie française et européenne plus intimement et plus spontanément qu'aujourd'hui.

Pourquoi nous militons ?

A la Commune, les affaires de la Commune.
A la Région, les affaires de la Région.
A l'Etat, les affaires de l'Etat.

En France, comme partout, la seule façon de promouvoir une démocratie réelle est le FEDERALISME.

L'expansion économique d'un pays ou d'une région ne peut se faire que de deux façons :

- soit par voie dictatoriale, sans souci des intérêts du peuple. Nous condamnons cette méthode.

- soit par voie démocratique par l'action conjuguée de toutes les forces vives du pays. C'EST CE QUE NOUS CHOISSONS.

La démocratie doit se manifester tous les jours : elle commence à l'école, l'atelier, à l'usine, à la ferme. Elle doit se manifester aussi dans la vie communale, puis dans chaque groupe humain plus large (canton, arrondissement, région) jusqu'à accéder à la vie de l'état.

La démocratie se mesure donc à l'intensité de cogestion des intéressés dans chaque groupe humain déterminé.

CETTE ACTION POPULAIRE NE PEUT S'EXERCER QUE SI LES INSTITUTIONS ET LES STRUCTURES LE PERMETTENT.

Or, seules, des structures décentralisées dans tous les domaines, économiques, sociaux, culturels permettent cette cogestion, en établissant un contact direct entre ceux qui délibèrent et prennent les décisions et ceux qui travaillent.

Nous pensons que la véritable décentralisation ne peut être obtenue que par une action collective tenant compte des particularités et des problèmes communs à chaque région. Ces particularités et ces problèmes communs doivent donc trouver leur solution dans des Plans Régionaux. Ces derniers doivent être élaborés et proposés par des institutions et réalisés par des autorités régionales stables. Ces institutions et autorités régionales prendraient toutes décisions intéressant la Région dans le respect des intérêts des autres Régions.

La Bretagne a toujours constitué une Communauté différenciée ayant ses problèmes propres et son particularisme. Nous réclamons donc pour la Bretagne des Institutions et des Autorités régionales.

Seule, une organisation régionale rendra aux représentants du Peuple Breton le droit de gérer les affaires bretonnes et permettra à la Bretagne de protéger efficacement ses intérêts matériels, d'assurer son développement économique, aujourd'hui sacrifié à celui d'autres régions, d'enrayer l'émigration croissante des Bretons, de défendre ses libertés culturelles et ses intérêts spirituels.

C'est pourquoi NOUS FEDERALISTES BRETONS, tenants de la voie démocratique, réclamons :

- l'accès à la gestion de nos intérêts communs
- l'adoption d'un statut fédéral.

Ce statut aura pour résultat de doter la Bretagne d'un "régime" politique et administratif particulier, grâce à la création :

- d'une Région de Bretagne groupant les cinq départements qui découpent actuellement notre Pays ; auxquels aurait la faculté de se joindre le département de la Vendée, que des liens économiques et humains attachent depuis longtemps à la Bretagne.

- d'une Assemblée et d'une Administration Bretonnes dotées d'un budget et de ressources particulières. Il appartiendra à ces Organismes de délibérer, puis de régler toutes les questions économiques, financières, administratives et culturelles propres à la Région de Bretagne ainsi reconstituée.

Notre programme est celui qui fut défini il y a de longues années par les promoteurs de la réforme régionale et de fédéralisme interne : à la Commune, les affaires de la Commune ; à la Région, les affaires de la Région ; à l'Etat, les affaires de l'Etat.

Nous ne préconisons pas l'application de ce statut à la seule Bretagne et pensons que les Communautés humaines qui vivent actuellement dans les limites de la France métropolitaine doivent bénéficier des mêmes libertés.

Par son expérience de l'action régionale, la Bretagne peut et doit jouer un rôle de premier plan dans l'oeuvre de reconstruction des structures territoriales métropolitaines, (dont les meilleurs esprits s'accordent à reconnaître aujourd'hui l'impérieuse nécessité).

A une époque où l'Etat étroitement centralisé apparaissait comme un mur d'incompréhension à l'égard des aspirations provinciales, des Bretons ont pu le considérer comme un adversaire irréconciliable, et il était inévitable qu'un malaise en résultât.

Mais, aujourd'hui que l'optique gouvernementale paraît avoir changée, l'action régionale culturelle ou économique de l'élite populaire bretonne doit être considérée comme une marque de dynamisme et de sens civique et doit être encouragée de toutes façons par les pouvoirs publics.

Le Gouvernement trahira-t-il ces espoirs ?

Cette reconversion coloniale, la France l'a faite en ce qui concerne ses anciennes possessions d'Outre-Mer. Elle s'y associe avec quelques réticences en ce qui concerne l'organisation de l'Europe. Va-t-elle se refuser à l'envisager en ce qui concerne son propre territoire.

Tout dans l'attitude des pouvoirs publics permet de le craindre.

En effet :

- sur le plan administratif :

Un découpage régional qui aurait dû être l'annonce d'une fédération interne, basé sur la reconnaissance d'entités régionales parfaitement caractérisées, s'est traduit par une manoeuvre centralisatrice où le gouvernement n'a montré qu'il connaissait les régions naturelles que pour mieux les briser et les mutiler (Loire Atlantique). Celle-ci serait rattachée à une autre "région" dite "Pays de Loire" ou "Loire-Océan", dont la composition est un non-sens géographique, historique, économique et humain. Il serait désastreux de répéter les erreurs commises lors de la constitution des régions purement économiques. Si les nouvelles circonscriptions doivent être responsables de leur développement interne, elles doivent l'être à tous les points de vue ; il est donc nécessaire de tenir compte d'une longue tradition de communauté naturelle.

- sur le plan économique :

Aggravation du déséquilibre des régions sous-développées au profit des régions sur-équipées (fermeture des usines de Pont de Buis, Hennebont, Saint-Nazaire, Forges du Boucau, Mines de Dccazeville, etc...), ce qui constitue une véritable atteinte à la liberté du travail.

- sur le plan social :

Déportation massive de main-d'oeuvre vers des zones prioritaires (région parisienne et le Nord), sans souci du respect de la personne humaine.

Par dizaines de milliers, la Bretagne exporte ses hommes et fournit aux zones industrielles de la France, notamment à la région parisienne, un prolétariat ouvrier : en échange elle reçoit des cadres qui ne sont pas de chez elle.

Nous voulons avant tout que les Bretons puissent trouver du travail chez eux et qu'ils ne soient plus obligés de s'expatrier pour gagner leur vie, qu'ils soient paysans, ouvriers, ingénieurs, fonctionnaires ou cadres.

- sur le plan culturel :

Méconnaissance des langues et coutumes régionales, malgré le projet de loi Crouan-Leduc, déposé le 25 Avril 1961.

Situation déplorable faite actuellement à la langue bretonne dans l'enseignement, l'administration et la radio-télévision.

Pire encore à une volonté affirmée de négliger les réalités provinciales, s'ajoute depuis peu, une campagne de cauteleuses calomnies trop bien orchestrées pour ne pas puiser sa source en haut lieu. Le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne qui jusqu'à un passé récent demeurait inconnu de la presse parisienne ou n'en recevait l'hospitalité que pour un article ironique, se voit maintenant cité dans la rubrique - O.A.S. - On cherche ainsi manifestement à créer dans l'esprit du lecteur une confusion grossière derrière laquelle pourrait librement s'exercer le jour où le gouvernement l'estimerait opportun, une répression policière visant nommément les criminels fascistes de l'O.A.S. et cherchant en vérité à atteindre les militants fédéralistes bretons.

Devant cette manœuvre indigne que nous dénonçons publiquement, nous croyons utile, nous militants fédéralistes bretons, de rappeler ici à tous :

- que nous ne bénéficions pas toujours, hélas ! des tribunes nécessaires pour condamner l'entreprise de mort menée par les nazis de l'O.A.S. , dont le but essentiel est d'instaurer le fascisme en France.

- que nous avons, quant à nous, en Conseil National à Saint-Brieuc le 18 Février 1962 , condamné tous les fanatismes, attentats, guerres d'oppression et répressions policières et réaffirmé notre attachement aux principes démocratiques.

Il est clair dans notre esprit, comme il l'aurait du l'être dans l'esprit des gens honnêtes , que guerres d'oppression condamnées, les fanatismes et attentats ne peuvent désigner que les ennemis communs de tous les démocrates : à savoir tous les totalitarismes, donc, actuellement précisément l'O.A.S. Mais, la presse, à qui nous avons communiqué la motion adoptée en Conseil National, n'en fit qu'un très faible écho.

Non, le FEDERALISME BRETON n'a rien et ne peut rien avoir de commun avec l'O.A.S., ni dans les méthodes, ni dans les buts.

Dans les méthodes, nous sommes des démocrates, placés en face d'un adversaire politique, nous essayons de le convaincre par la parole et non par l'usage du couteau, de la mitrailleuse ou de l'explosif.

Dans les buts, l'O.A.S., dernier sursaut de la clique coloniale, qui se propose ouvertement de maintenir par la force une hégémonie de type impérialiste en Afrique du Nord et en métropole, ne saurait simultanément sans se renier elle-même, se poser en défenseur des libertés bretonnes. Elle ne l'a d'ailleurs jamais fait et l'eût-elle affirmé que nous ne la croirions pas.

Nous dénonçons donc, les tentatives faites par les "jacobins" de tous bords, de discréditer notre Mouvement en l'assimilant à des organisations dont les méthodes et les objectifs sont en contradiction formelle avec les nôtres.

Nous nous opposons à toute formule étatique, qui sous couvert d'un faux-patriotisme et d'une prétendue intégrité du territoire, d'unité et d'indivisibilité de la République, tend en réalité à instaurer ou à perpétuer en France un pouvoir centralisateur de structure autoritaire et dictatoriale, méprisant les droits des Communautés naturelles et leurs aspirations légitimes à la gestion de leurs propres intérêts.

Ainsi, fidèles à nos buts et à la ligne que nous nous sommes tracés, et à la veille de la grande consultation par laquelle les populations françaises sont appelées à se prononcer sur les accords d'Evian, nous tenons à affirmer notre complète adhésion à la politique définie par le Président de la République tendant à l'autodétermination des populations algériennes.

Nous ne pouvons qu'approuver les accords à l'occasion desquels deux partenaires ont su surmonter un nationalisme outrancier pour parvenir à une solution de coopération. Nous déplorons que cette solution soit un peu tardive. Nous déplorons le non respect du particularisme des communautés naturelles ; nous constatons que le centralisme jacobin est la cause d'un tel état de choses.

Nous disons donc :

OUI A LA PAIX

OUI A LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PEUPLES

NON A LA GUERRE

NON AU FACISME ET A LA DICTATURE SOUS TOUTES SES FORMES.

Les choses étant parfaitement précisées, nous voulons espérer que les pouvoirs publics seront assez exactement informés pour ne pas voir en nous des adversaires mais des partenaires décidés à travailler avec eux à une oeuvre de rénovation interne.

Nous nous tournons donc vers tous ceux qui comme nous veulent du fond du coeur que les besoins de l'homme l'emportent toujours sur ceux de la machine ; vers tous ceux qui comme nous pensent que la vraie liberté c'EST D'ABORD CELLE D'EPANOUIR SA PROPRE PERSONNALITE DANS LE RESPECT DE CELLE D'AUTRUI.

A tous ceux, ouvriers, paysans, commerçants, artisans, industriels, étudiants, membres des professions libérales et intellectuelles, de toutes croyances et de toutes opinions, soucieux de se consacrer à l'émancipation totale de la personne humaine, et à l'établissement de la vraie démocratie, LES FEDERALISTES BRETONS TENDENT FRATERNELLEMENT LA MAIN.

Fédération Parisienne du M.O.B.

PROJET O.A.P.

Le mouvement pour l'Organisation de la Bretagne

constate qu'une constitution fédérale de la France, aurait permis à l'Algérie et à l'ensemble des Peuples ex-coloniaux, de devenir nos associés respectés, autonomes et égaux en droit, dans une union fédérale française démocratique

affirme qu'une telle constitution fédérale, inspirée des authentiques principes démocratiques fédéralistes de 89, aurait ouvert les voies à une harmonieuse et fructueuse union politique européenne et africaine des peuples

accuse l'intransigeance de la dictature jacobine parisienne d'avoir tout gâché en près de deux siècles de guerre inutiles

Le MOB dit : OUI A LA PAIX

et seulement à la paix, car le MOB doit dire :

NON AU POUVOIR PERSONNEL

et à la pseudo-grandeur de ces soit-disants "Lumières de l'univers" du jacobinisme parisien, qui ont toujours interdit aux peuples, l'exercice démocratique de leur droit à la recherche du bonheur, et qui ne cèdent aujourd'hui à la raison que par la force.

VIE DU M.O.B.

L'abondance des matières nous oblige à reporter cette rubrique.

NANTES EN BRETAGNE

Ce numéro du Militant Breton vous est expédié sous enveloppe illustrée. Vous pouvez vous procurer de telles enveloppes à 4 anciens francs pièce.

Paiement : Michel PLE, 12, rue de la Ville en Bois. CCP NANTES 2084-40
Commande : Michel PLE "Le Richelieu" (5) Grand Carcouët NANTES.
(Bretagne).

Nous rappelons que ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 NF. par an). À verser (en timbres) à R. LEPROHON, 69, rue Danton, Rennes, ou CCP II3338 RENNES, en précisant "Militant Breton".

ATTENTION.-

Si votre bulletin porte une croix bleue, c'est que vous n'avez pas encore réglé cette modique contribution à la bonne marche du "Militant Breton".

Roneo. Hervé Le Mée, Rennes.

LE MILITANT BRETON

N° 10 - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. (6, rue de Siam, BREST).

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON, 69, rue Danton, RENNES.

AVIS IMPORTANT

Par décision du dernier Comité Directeur, la rubrique "Vie du M.O.B." a été ôtée de l'Avenir qui tend à devenir un journal d'opinion plus qu'un bulletin de parti. En revanche "La Vie du M.O.B." paraîtra dans le "Militant Breton". Mais à une condition, c'est que les sections qui font quelque chose pour la Bretagne en avertissent ce bulletin. Désormais donc tous les responsables de sections, tous les isolés ayant des idées ou des propositions à communiquer à l'ensemble du Mouvement sont invités à écrire au Militant Breton.

De même, chacun de vous doit s'efforcer de faire connaître notre organe intérieur aux ADHERENTS qui n'auraient pas encore sollicité d'abonnement (à 2 NF.).

R. LEPROHON.

LA VIE DU M.O.B.

MARSEILLE-JEUNES -

Sous l'égide de la section a été créé un "centre de culture et d'information Bretonnes, ouvert tous les samedis-soirs. Il y a une bibliothèque, une discothèque et une table de presse très large "allant d'"Ar Vro" à "La Bretagne à Paris" ! Un cours de langue bretonne du premier degré est prévu pour les volontaires. Centre exclusivement réservé aux jeunes pour éviter les querelles locales.

LA BAULE -

Des collages d'affiches "Bretons encore roulés", "Achetez Bretons" ont été effectués. Vente de "l'Avenir" assurée dans un bureau de tabac du Croisic où il est remarqué que le journal n'est jamais acheté par les mêmes personnes. Une motion avait été adoptée en février au sujet du Conseil National de St-Brieuc. Aucune nouvelle de la section depuis.

PAYS BIGOUDEN -

A la réunion de Pâques, il a été discuté de la propagande d'été. Les militants locaux ont parcouru la région, en plein jour, collant affiches et journaux. D'anciens exemplaires de l'Avenir ont été distribués. Un Fest-noz a été monté à Treguennec par deux adhérents du M.O.B. Des dépôts de journaux sont régulièrement visités. La vente semble en baisse après un succès de curiosité.

NANTES -

Pour la vente de l'Avenir, de la réclame a été faite autour des dépôts du journal sous forme de vieux exemplaires déposés dans les boites aux lettres, portant le cachet du dépôt intéressé. La vente de l'un d'entre eux a doublé ! Par ailleurs, collage du titre et de la première page de notre journal.

La réunion de Yann Fouere a été, on le sait, interdite à Nantes, tout comme celle prévue avec Yann Poupinot. France, pays de la liberté (sic)!

NANTES-ETUDIANTS -

A l'occasion de ces interdictions, la section étudiante a édité à I.500 exemplaires, un tract intitulé "où EST LE FASCISME ?".

Une réunion étudiante suivit qui n'eût pas - en raison des examens? - le succès escompté. Néanmoins le M.O.B. est connu. Reste à le faire bien connaître.

LORIENT-JEUNES -

La section, toute neuve, se soucie des problèmes passés (Breiz Atao) des problèmes présents (Les Forges d'Hennebont) et des problèmes futurs (Camps de Jeunes Militants du M.O.B.). Des collages d'affiches sont étudiés.

BREST-JEUNES -

Aide constante au travail du Central du M.O.B.

En réponse à la lacération, sur ordre préfectoral, des affiches M.O.B. à Brest, un tract a été édité et distribué à 4.000 exemplaires.

Collages d'affiches et visite de fermes, avec le secrétaire général, dans la région menacée par le camp militaire futur (St Servais-Bodilis). Affiches lacérées par les gendarmes. Participation aux bals de la S.E.B. et aux Festoù-Noz des environs. Contacts avec la section quimpéroise.

Ventes des journaux : Par temps froid, à Loperhet, 6 numéros (25-2-62) Distribution de l'Avenir à St-Servais aux sorties des messes (4 mobistes 18-3-62). Le 25-3-62, 8 mobistes avec biniou et étalage : 50 journaux vendus à Landivisiau à 10 h., 70 numéros vendus à Plouenan à 11h. L'étalage de livres a vendu : 2 "Bretagne Ecartelée", I "Barzaz Breiz", I "La dernière Marée" (de Claude Kerlaz, du M.O.B.) Un facteur déterminant pour une bonne vente semble être l'éternel féminin. Autres ventes : Plouneventer (14 nos.) St-Pol de Léon et Plouenan (54 nos) le 8-4-62). Plouarzel et Le Conquet (34 nos) le 15-4-62.

Les jeunes de Brest, qui sont parmi les plus actifs du M.O.B., ont écoulé plusieurs exemplaires des principaux livres de la matière bretonne. Ils vendent aussi des drapeaux bretons, bonne initiative en vue de l'été.

Les dépôts de journaux de la ville écoulent 30 à 33 exemplaires sur 120 déposés.

BREST -

Le comité local suit l'exemple de l'active section de jeunes. Rassemblant une quinzaine de membres, une réunion de relance a eu lieu décidant désormais une causerie mensuelle.

Ned URVOAS, du Comité Central, organise tous les lundis un cours de "public relation", très profitable, aux dires même des intéressés.

QUIMPER-JEUNES -

Des feuilles de pétition contre le camp militaire OTAN en Basse-Bretagne ont été réclamées. Pas d'autres nouvelles.

RENNES -

Réunionstrès régulières. Exposés appréciés de M. Tanguy, président de la Fédération M.O.B. départementale sur la récolte des Bonnets Rouges et de M. l'Abbé Poisson, historien, sur l'Abbé Perrot. Vente de l'Avenir à Pipriac : 60 numéros.

A l'occasion de la Foire de Rennes, le Comité local a accroché au-dessus du local de sa permanence, toute proche du pavillon des Lices, une grande banderolle portant inscription : "M.O.B. = Loi-programme pour la Bretagne". M. Buron, ministre des T.P. venu inaugurer la Foire eut ainsi l'occasion de la lire en visitant le pavillon des Lices.

L'exposition des Lices était consacrée, cette année à "La Bretagne de Demain". Stands remarquables : la S.N.C.F. (avec locos électriques !) le tourisme (avec photos de la Corse. !?) Le comité local et la section étudiante ont établi et distribué durant toute la durée de l'exposition, un tract mettant les choses au point et tempérant sérieusement l'optimisme de la propagande officielle. Très bonne vente du journal au cours de ces sept journées, par la même occasion (100 numéros).

FOUGERES -

Le 13 Mai, le comité reçoit la réunion fédérale d'Ille et Vilaine.

RENNES-ETUDIANTS -

Réunions de travail régulières. Ventes de l'Avenir régulières. La section travaille aux côtés des autres groupes rennais du M.O.B. à l'occasion de la Foire exposition. Adhésion de la section à un comité anti-colonialiste faisant un travail humanitaire remarqué à l'occasion d'une collecte de médicaments pour l'Algérie. La dernière réunion de l'année a prévu, en raison de la croissance de la section, sa division en deux sections l'an prochain : M.O.B. - Lettres-Droit et M.O.B. autres Facultés.

Pas de nouvelles des comités de : ST-MALO, REDON, GUERANDE, JEUNES DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE, ST-BRIEUC, LORIENT, PARIS, REGION PARISIENNE, malgré la présence de membres du Comité Directeur dans certaines de ces villes!

CORRESPONDANCE

Y.B. - JEUNES-MARSEILLE - nous rappelle l'importance des slogans à la peinture. Le slogan "Algérie + FLN = Plan de Constantine, Bretagne + Fidélité = O" a été repris par toute la presse bretonne, les feuilles de chansons, Le Figaro (!) ... Jules Romains et la littérature policière ("Hargne en Bretagne")

de Paul Binic).

R.D. PAYS DE GALLES - "Merci d'avoir continué de m'envoyer le M.B. ici : cela me fait du bien de le lire".

T.K. NANTES-ETUDIANTS - "Les communistes "commencent" à nous chercher de mauvaises querelles. Il faut cependant tout faire pour éviter une opposition systématique, et notamment cesser des attaques vives dans le journal. Qu'en penses-tu ? "

G.C. PONT-L'ABBE-JEUNES - "Il faudrait qu'un ou deux étudiants décident de prendre en main leur canton ou leur région, ceux du Trégor par exemple... Et sur place, grâce à un travail d'affichage, de création de dépôts, de contacts avec les syndicats etc... essaient de créer un comité local définitif".

"Nous avons décidé de tout faire en plein jour... Il faut exorciser l'esprit antiBreiz-Atao par une propagande franche où les gens voient à qui ils ont affaire. Un tract distribué pendant la nuit ne fait certainement pas le même effet qu'un papier distribué de main à main, surtout si ce sont des gars du pays qui le distribuent, connus de tous. Ceci est très important surtout chez les paysans... Si les gens sont méfiants, leur méfiance partira lorsqu'ils verront qu'ils n'ont pas affaire à une organisation fantôme.

P. LC. BREST - "Le mouvement breton a vécu et s'est chargé, comme l'histoire même du Pays, d'un lourd passé, riche d'innombrables expériences, dont la somme produit, n'est-il pas vrai ?, l'expérience d'un peuple. Nous sommes tous fils spirituels de ce passé et devrions profiter de cette expérience acquise pour orienter notre chemin ..."

P.P. ILE DE GROIX - "Pour nous "Jeunes du M.O.B." il était nécessaire d'avoir un bulletin de liaison, surtout pour ceux qui, comme moi-même, sommes loins du pays... Cependant sur les navires de commerce où les Bretons sont nombreux, on peut poser des jalons. Ainsi je fais passer "l'Avenir" à bord et j'ai pu avoir de cette manière deux abonnements et une adhésion au Mouvement".

P.Q. KIMERC'H - "Tu remercieras vivement Yann Fouere, si tu le vois, d'avoir écrit "La Bretagne Ecartelée". J'ai enfin des idées claires sur ce qui s'est passé pendant la guerre et je peux d'une façon sûre répondre aux attaques des adversaires. J'ai repris beaucoup d'assurance".

- REMERCIEMENTS TRANSMIS PAR CETTE VOIE A YANN FOUERE - BEAUCOUP DE JEUNES DU M.O.B. PENSENT SUREMENT COMME NOTRE CAMARADE DE KIMERC'H
(Le Militant Breton).

=====

DEPOTS DE L'AVENIR

Les villes de BREST et RENNES, la région BIGOUDEN ont été sérieusement quadrillées depuis le dernier "Militant Breton". Partout ces efforts sont payants. Pourrait-on recevoir des chiffres précis pour une étude sérieuse de la diffusion par dépôts ? Nous faisons surtout appel aux responsables des anciens dépôts déjà signalés auparavant.

Un dépôt existe à LANNION.

COMMUNIQUE IMPORTANT

"Le Comité de Rennes va procéder à un troisième et dernier tirage du tract "Qu'est-ce que le M.O.B. ? ". Les Comités intéressés par ce tract (qui a obtenu d'excellents résultats à Rennes), sont priés de passer commande dans les 10 jours, au secrétaire du C.L. de Rennes : M. Georges Leroux, 121, rue de Nantes, Rennes. Le prix du 1.000 sera d'environ 14,00 NF.

LE RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITE

Les secrétaires de comité local connaissent bien ces feuilles de couleur verte qu'ils doivent adresser chaque mois au responsable des affaires intérieures. Ces rapports d'activité qui permettent au Central de faire le point sur l'activité du Mouvement sont sans aucun doute un stimulant mais ils causent aussi, souvent, au secrétaire local des moments d'inquiétude, de remord ou même de découragement devant une page à peu près vierge.

Dans les 30 jours écoulés, combien d'adhésions, combien d'abonnements, combien de réunions publiques ? Trop souvent, l'une ou l'autre des rubriques, toutes parfois, ne reçoivent que des nombres bien proches du zéro, sinon le zéro lui-même. Et pourtant la section est active, les militants agissent mais leur travail ne se traduit pas par des chiffres.

Je ne voudrais pas venir au secours des comités qui sommeillent et leur trouver des excuses mais rappeler que le recrutement et la recherche d'abonnements, s'ils sont primordiaux, ne sont pas les seules formes d'activité et que l'extension du M.O.B. dans le peuple peut-être réelle sans être cependant chiffrable.

Développer le Mouvement, ce n'est pas seulement augmenter les effectifs, c'est aussi et même surtout rechercher la qualité dans le recrutement, engager les militants (et les sympathisants) dans la vie de la commune, s'implanter dans les organismes socio-culturels ou autres, nécessité évidente à l'approche des élections.

Le M.O.B. ne doit pas rester un cercle fermé, un groupe incapable de sortir de la coquille que constitue le mouvement breton. Il doit porter son effort sur les minorités dirigeantes que constituent les chambres de commerce ou de métiers, les syndicats divers, les offices de loisirs de jeunes ou de tourisme, les associations sportives ou culturelles.

Autre milieu extrêmement influent, l'Administration doit faire l'objet d'un plan de propagande. Le haut-fonctionnaire, le chef de service ne sont, en général, une clientèle intéressante. Ils font l'objet de mutations fréquentes, au dehors de leur pays d'origine, de telle sorte qu'en Bretagne nous avons rarement affaire à des Bretons.

Ils est plus rentable de prospecter les chefs de bureau ou de section; cadres moyens et subalternes, qui, généralement originaires du pays, y demeurent le long de leur carrière et détiennent une influence peut-être modérée mais permanente.

Le recrutement dans les milieux avertis, le placardage d'affiches, la distribution de tracts et l'organisation de réunions publiques sont nécessaires. Mais ils n'auront un effet durable que s'ils s'accompagnent d'une implantation dans l'organisation communale. Et celle-ci ne s'estime pas en chiffres.

J.O.

A V I S

LE CAMP DU M.O.B pour les jeunes se tiendra en Juillet. Le Central avertira les sections (et les isolés qui lui en feront la demande) dès que les dates auront été définitivement retenues.

J. OLLIVIER, secrétaire du C.L. de Rennes, rappelle qu'il attend avis et suggestions sur ses articles relatifs à la vie des comités locaux.
Adresse : 24 bis, rue Marteville, Rennes.

VENTE DE L'AVENIR

- 1) Il faut essayer de vendre partout
- 2) Le mieux est, comme à Rennes, passer un accord avec les Nouvelles Messageries de Presse, c'est-à-dire les distributeurs de l'ensemble de la presse française et de mettre l'Avenir en vente partout où il y a un dépositaire des Messageries. Signalons qu'à Rennes, le responsable des Messageries, très accueillant, a fait accompagner ses livraisons aux dépositaires d'un avis favorable à notre journal, en recommandant notamment l'affichage.
- 3) A cet effet rappelons que de belles petites affiches orange ont été éditées, "L'Avenir", "Le journal qui défend les Bretons". S'adresser au central pour ce matériel.
- 4) Il n'y a pas de ville en Bretagne où il soit impossible de trouver un vieux, un mutilé, une femme, heureux d'arrondir une maigre fin de mois, grâce à la marge que nous laisserions sur une vente régulière du journal. Ceci n'est pas valable, bien sûr, pour les sections qui ont dans la vente du journal un moyen de garnir leur caisse.
- 5) Penser à déposer l'Avenir dans les coins isolés où vont affluer les "vacanciers".
- 6) Mieux qu'un dépôt : un dépôt + un affichage dans le voisinage.
- 7) Si chaque lecteur fait seulement UN abonnement supplémentaire, nous doublons notre tirage !! (La Palisse. Livre X. Chapitre VI).

R. LEPROHON - T. KALVEZ.

Nous rappelons que ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 NF. par an). A verser (en timbres) à R. LEPROHON, 69, rue Danton, Rennes, ou CCP 113 338 RENNES, en précisant "Militant Breton".

ATTENTION - Si votre bulletin porte une croix bleue, c'est que vous n'avez pas encore réglé cette modique contribution à la bonne marche du "Militant Breton".

Ronéo. Hervé Le Méc, Rennes.

LE MILITANT BRETON

N° II - OCTOBRE - ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. - (6, rue de Siam, BREST).

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON, 284, rue de Nantes, RENNES.

RENTREE

Qualifier de numéro de rentrée, un bulletin paraissant au mois de Novembre peut sembler un peu léger. En fait, la plupart de nos sections viennent seulement de se remettre au travail. N'y a-t-il pas là d'ailleurs un effort à accomplir pour commencer l'action bretonne dès la fin de septembre ? De plus, nous n'avons guère reçu de demandes de conseil ou de critiques ou de propositions de collaboration. Faut-il en conclure que tout va bien partout où des militants agissent pour notre pays ou, plutôt, que tout le monde n'a pas encore saisi l'efficacité qui pourrait être celle de ce modeste organe de liaison si chacun veut bien y apporter du sien. Une fois de plus, "Le Militant Breton" n'est pas un bulletin d'information, ni un journal (il y a l'Avenir). C'est votre bulletin intérieur où vous pouvez et devez échanger expériences, conseils, points de vue et théories. A ce prix seul, il restera "militant".

R. LEPROHON.

LA VIE DU M.O.B.

En raison des vacances, certains rapports sont parfois anciens. Vous nous en excuserez. Et il ne tient qu'à vous que ceux du n°12 soient récents et importants.

BUREAU EXECUTIF DU M.O.B.

Le Bureau exécutif réuni le 30 septembre 1962 ayant décidé, conformément au règlement, le renouvellement des sièges du tiers du Comité Directeur, on peut faire acte de candidature. Les nouvelles candidatures doivent parvenir au plus tard le samedi 17 novembre au Siège Social. Les conditions requises sont : carte de membre du M.O.B. immatriculée de 001 à 5999, capacité directive et travail réel notoire.

L'assemblée générale qui procèdera à l'élection se réunira le 2 décembre. "L'Avenir" des 1er et 15 novembre donnera toutes les précisions.

Les votes à cette Assemblée pourront être effectués par procuration. Aussi chaque membre du M.O.B., à jour de sa cotisation, peut adresser (s'il n'assiste

pas à l'Assemblée) au siège social, pour le ~~vendredi~~ 23 novembre, sur papier libre, ses noms, prénoms, adresse et numéro-matricule de carte de membre, suivis de la mention : "Pouvoir remis à Monsieur ..." (Le nom inscrit peut-être soit celui d'un camarade assistant au Congrès, soit celui d'un membre du Comité Directeur, soit laissé en blanc).

PARIS.-

Avant le départ en vacances, la fédération parisienne s'est réunie à Kervreiz les 13, 20 et 27 juin. Les deux dernières réunions ont eu pour objet l'étude des IOI Questions (recommandé à toutes les sections), la question des congés en Bretagne, et le problème agricole breton. Il existe à Paris un service d'entraide entre militants bretons qui propose des emplois et demande de favoriser les commerçants bretons de Paris. Il faudrait que toutes les sections importantes aient ainsi leur service d'entraide, de logement et d'emplois.

PRESQU'ILE GUERANDAISE - LA BAULE.-

A l'occasion de l'été et de la venue des touristes, on a pu lire dans la région d'éloquentes inscriptions "MOB", "LOI-PROGRAMME - 5 DEPARTEMENTS" et celle-ci particulièrement : "ICI BRETAGNE - NOUS SOMMES BRETONS". Une contribution mensuelle, fixée à 1 NF., a été décidée pour faire face aux dépenses "essence" des militants en déplacement. Cette initiative doit être étudiée par de nombreuses sections afin d'éviter que les frais retombent constamment sur quelques militants dévoués. C'est un gage de sérieux pour une section que d'avoir un tel fonds-essence. Par ailleurs la section de Guérande a envisagé, avant les vacances, la possibilité de tenir un Congrès départemental de Loire-Atlantique à Guérande. Les réunions de section sont mensuelles (Le 3ème vendredi de chaque mois).

REDON.-

La section signale qu'elle n'a pas progressé depuis un bon moment. Cependant de notables activités sont à mettre à son actif et nous en félicitons cette jeune section : Pose d'affiches dans divers stands à l'intérieur de la Foire-Exposition. Ces affiches "Achetez-Breton-Mob" ont d'ailleurs été déchirées une heure après leur pose sur ordre du président de la foire ! Collages d'affiches dans les bourgs environnants, celles-ci ayant un écho très favorable auprès de la population rurale. Distribution de tracts du M.O.B. en ville et à l'extérieur.

KEMPER-JEUNES.-

La section a bien vendu "L'Avenir" en mai-juin : 68 journaux à Coray (deux vendeuses !) 30 journaux à Locronan et Plogonnec (2 vendeurs). 6 dépôts de journaux sont assurés à Kemper et 1 à Pluguffan. La section recherche un local pour assurer ses assises avant l'automne. Le responsable est désormais : Michel ANDRE 15, route de Benodet à Kemper. Une récupération des cotisations en retard est entamée.

PAYS-BIGOUDEN.-

Les dépôts de journaux sont régulièrement assurés mais la vente a baissé. Les raisons sont, selon les responsables locaux : le fait que les agriculteurs ne lisent pas en été, et la baisse de curiosité après un bon départ.

MARSEILLE-JEUNES.-

La section a récupéré un militant MOB accomplissant son service militaire en Provence. La collecte pour la langue bretonne a rapporté à la section 40 NF., transmis à la FCB au nom du groupe MOB.

Trois membres de la section ont participé à une "route" régionale du mouvement "Pax chriti" qui avait pour thème : le Nationalisme, la Paix, l'Europe. La journée entière n'a pas suffi et il a fallu une autre réunion ! A partir de la brochure "De la Bretagne à la France et à l'Europe" de Y. Fouere, nos camarades MOB ont exposé à 50 jeunes participants étudiants la position de la Bretagne. L'ensemble des participants a admis l'existence d'un problème breton. 25 %, le droit à la Bretagne d'un cadre pour défendre sa personnalité. Ils ont bien compris aussi la différence entre état et nation, et la possibilité, dans les autres pays (!), de plusieurs nations en un seul état. Du bon travail en conséquence !

RENNES.-

Les réunions de la section ont repris de façon très régulière, chaque mois, les militants se réunissent deux fois. On s'intéresse particulièrement aux élections car deux candidats au programme breton se présenteront à Rennes soutenus par tous les militants de notre capitale. Une affiche a été éditée, illustrant le slogan "Pas de casernes, des usines".

RENNES-ETUDIANTS.-

Une importante décision a été prise par Yann-Cheun Veillard responsable de la section étudiante pour 1961-62. Notre camarade, vu l'accroissement des effectifs étudiants et la "particularisation" du travail breton selon les milieux étudiants, a décidé de diviser pour la nouvelle année scolaire, l'ancienne section en 3 sections, chacune étant centrée autour d'une Faculté. L'une des nouvelles sections s'est déjà réunie (Sciences). De nouveaux responsables seront mis en place et au début novembre une réunion générale de rentrée aura lieu. Signalons que certains "Jeunes du MOB" de Rennes ont été convoqués à la police locale pour répondre (?) des nombreuses inscriptions bretonnes qui ont marqué, c'est le cas de la dire !, la venue des ex-ministres Messmer et Dusseaux à Rennes. Un collage de l'affiche verte et rouge du C.A.R. a eu lieu dans toute la ville. On a pu noter que des partis réputés "anti-bretons" ont respecté ces affiches lors de collages postérieurs de leurs affiches propres. (Deux nouvelles adhésions depuis une semaine de rentrée).

BREST.-

Le 29 septembre s'est tenue à Brest une réunion groupant une trentaine de militants de la fédération Nord-Finistère. Présidé par Yann Poupinot, responsable des affaires intérieures, elle a permis de faire le point de la situation actuelle du M.O.B. On a beaucoup insisté sur la nécessité de faire du MOB un mouvement puissant, nécessaire au combat breton.

Pas de Nouvelles de LORIENT, NANTES, St-MALO, FOUGERES.

ST-BRIEUC.-

La réunion de rentrée de la section locale s'est tenue le 1er octobre 1962. Le bureau de la section a été désigné : Marc Boujeard, Jean Chaplain, Prat, Mme Le Guillon, Yann Poilvet, Lucas Raoul. La section se réunira le 1er mardi de chaque mois au foyer "An Oaled", Passage St Guillaume à St-Brieuc. Les sympathisants seront invités à une réunion sur deux.

=====

LE SEL DE LA TERRE

Le M.O.B. est un mouvement d'influence, non un mouvement de masse. Il le deviendra peut-être un jour mais ce qu'il doit viser, en fonction de l'urgence de la lutte, ce n'est pas tant le regroupement en son sein de tous les défenseurs de la Bretagne que la transformation de la manière de voir de nos compatriotes. Par l'action psychologique, il nous faut faire en sorte qu'ils deviennent mobistes sans le savoir.

Le chantier est vaste et les moyens limités, mais on ne soupçonne pas souvent l'importance d'une action aussi banale que celle qui consiste à publier une motion, coller une affiche ou écrire son mécontentement ou son approbation à un journal ou à la radio.

Cependant, ce travail n'est pas indépendant du nombre et de la qualité des militants, au contraire. Nous manquons de cadres, de militants convaincus et décidés, de spécialistes dans tous les domaines, d'hommes éprouvés, réalistes qui, conscients des fins, des mobiles, des moyens, organisent le Mouvement en fonction de ces impératifs.

Ce n'est pas le M.O.B. qui sauvera la Bretagne : c'est au peuple breton de se sauver lui-même. Le rôle du M.O.B. est de lui en faire prendre conscience et la responsabilité. Il doit être la cellule qui rayonne sur toute la vie alentour, le ferment inapparent, présent partout, en toute entreprise. Le soutien populaire ne viendra qu'au prix de notre dynamisme et de notre savoir-faire. A nous de saisir vigoureusement notre chance.

Tugdual KALVEZ.



NOTE :

Le responsable de ce bulletin, R. Leprohon, publie tous les textes intéressants qui lui parviennent, mais cela ne le dispense pas de juger. Nous ne sommes pas de l'avis de T. Kalvez exprimé dans l'article ci-dessus. Le M.O.B. n'est pas un mouvement de masse, certes mais rien ne lui interdit de le devenir. Au contraire, là doit être notre idéal permanent que le 4ème Congrès du M.O.B. du 18 Novembre, signalera peut-être particulièrement. Notons d'ailleurs qu'il n'y a rien de tel qu'un mouvement de masse pour être un mouvement d'influence. Augmentons le nombre et la qualité des Mobistes et les autres Bretons devant compter avec eux "transformeront de plus en plus leur manière de voir "!

CORRESPONDANCE

"Nous autres, Bretons réfléchis, savons que chacun de nous n'est pas une fin pour lui-même, que nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne, que nous devons conserver notre valeur humaine pour la transmettre à ceux qui continueront la Bretagne après nous". J.M.G. AUGAN (Morbihan).

"Je crois que Le Militant Breton devrait être envoyé seulement aux responsables de groupes ou aux correspondants qui, eux, dans leurs réunions le feraient connaître aux autres militants. Cela serait d'après moi un excellent sujet de discussion et cela ferait mieux apprécier le bulletin ; d'autre part cela éviterait trop de travail à la section chargée de l'expédition". L.K. TREGAT (Finistère Kernev).

N.D.L.R. Qu'en pensent les "isolés" qui lisent le "Militant Breton" ?

D E S I D E E S

Combien de fois n'entend-on pas des sections ou des militants isolés se plaindre de manquer de directives et de ne pas savoir ... "quoi faire pour le M.O.B. et la Bretagne" ? Voici donc quelques idées :

POUR LE M.O.B. - Faire de nouveaux adhérents !

- Abonner à "l'Avenir" le camarade pas assez convaincu pour adhérer...
- Acheter 1 numéro de "l'Avenir" dans un kiosque et l'abandonner dans un endroit public (gare, salon d'attente, bibliothèque, etc).
- Envoyer à l'Avenir des photos ou des caricatures intéressantes.
- Lire le dernier livre et en faire un compte-rendu, s'il présente de l'intérêt pour la Bretagne.
- Ecrire un article (court) sur la situation locale (pour l'Avenir).
- Payer sa cotisation à temps et assister au Congrès du 18 novembre.
- Porter l'insigne du M.O.B. (après se l'être procuré au Siège Social, 2,50 NF).
- Placer auprès d'un ami les livres de Y. Fouere, Y. Poupinot, Y. Gicquel.
- Acheter pour sa formation personnelle les "IOI questions".
- l'acheter pour la formation d'un camarade... qui n'y pense pas.

POUR LA BRETAGNE.

- S'intéresser à la situation électorale du coin et soutenir ou susciter les éventuelles candidatures d'hommes nouveaux "pour la Bretagne".
- Coller les affiches du C.A.R. (9, rue Kerganois. Quimper).
- Ecrire aux journaux qui, en bien ou en mal, parlent de notre pays.
- Organiser des ventes de l'Avenir à la sortie des églises, stades, cinémas.
- Faire une réunion de rentrée de tous les adhérents, signataires, sympathisants du M.O.B. et de l'action bretonne.
- Monter une bibliothèque ou un centre culturel breton.
- Apprendre le breton.
- Aider les organismes bretons parallèles au M.O.B. (Kendalc'h, Lutte Bretonne, Trégor-Film, J.E.B., etc).

- Faire une journée du militant breton, avec Yann Poupinot (lui écrire, 21, rue de Melun, Lorient).
- Organiser une réunion publique.
- Etc, etc...

A V I S

Jean OLLIVIER, responsable du Comité Local de Rennes rappelle qu'il serait heureux de recevoir avis et suggestions de tous les Mobistes (surtout les responsables de groupes) sur ses articles relatifs à la vie des comités locaux (parus dans les numéros 8, 9 et 10 du "Militant Breton"). Lui écrire : 24 bis, rue Marteville, Rennes.

LA VENTE DE L'AVENIR à la criée reprenant avec la rentrée nous ouvrons à nouveau le tableau d'honneur des vendeurs. Adressez-nous vos comptes-rendus de vente (même minimes) avec les circonstances et toutes les remarques que vous avez entendues les leçons que vous avez pu en tirer.

Notez le changement d'adresse du responsable du Militant Breton :
R. LEPROHON, 284, RUE DE NANTES, RENNES.

Nous rappelons que ce bulletin est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 NF par an). A verser (en timbres à 0,10 NF ou 0,25 NF) à R. LEPROHON, 284, rue de Nantes. RENNES, ou en espèces : CCP : 113 338 RENNES, en précisant "Militant Breton".

ATTENTION. - Si votre bulletin porte une croix bleue, c'est que vous n'avez pas encore réglé cette modique contribution à la bonne marche du "Militant Breton".

LE MILITANT BRETON

N° 12 - JANVIER-FEVRIER . ORGANE INTERIEUR DU M.O.B. - (6, rue de Siam, BREST).

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A : R. LEPROHON , 284, rue de Nantes - RENNES .

UN IMPORTANT NUMERO

Un long moment s'est écoulé depuis la parution du n° II du "Militant Breton". Le responsable de ce bulletin doit quelques explications aux membres du mouvement qui reçoivent notre organe intérieur. A la suite du n° II , nous avons constaté un léger réveil des sections qui nous ont fait part de leurs activités . Mais c'est surtout depuis le Congrès de St-Brieuc qu'un nouvel élan semble être pris. Malheureusement, j'ai été trop occupé au début de cette année pour pouvoir assurer la sortie de ce numéro, pourtant riche d'expériences. Mais désormais vous recevrez régulièrement, chaque mois, ce bulletin. En échange, nous demandons aux responsables désignés dans chaque section pour être en rapport avec le "Militant Breton" d'assurer régulièrement la liaison et de faire parvenir fréquemment les rapports d'activités, les propositions et les questions à soumettre à l'ensemble des militants actifs du M.O.B. Nous devons compter sur le sérieux de chacun pour bâtir un M.O.B. à la mesure de la lutte à mener.

R. LEPROHON.

LA VIE DU M.O.B.

Nous avons reçu beaucoup de rapports d'activités. Désormais, nous transmettrons à Yann POUPINOT, responsable des Affaires Intérieures, l'intégralité de vos rapports. Mais dans cette rubrique nous ne pouvons pas passer in extenso vos textes. Nous retenons donc les activités essentielles et celles qui font l'originalité de chaque section. Ainsi l'expérience de chaque comité enrichira l'ensemble des Bretons du M.O.B.:

AFFAIRES INTERIEURES.

Rappelons le point B de la dernière circulaire (verte) des Affaires Intérieures : "Chaque section ou comité local doit désigner parmi ses membres un responsable spécial, chargé des relations avec la presse du Mouvement, "AVENIR" et "MILITANT BRETON". Toute activité publique de la section ou de ses membres, toute réunion, toute conférence, toute participation de la section ou de ses membres)à des manifestations, réunions et conférences organisées par d'autres groupements devront faire l'objet d'un compte-rendu à adresser à l'"AVENIR" dans les 24 heures qui suivront. (Rédaction de l'Avenir : Yann Poilvet , Les Presses Bretonnes, 12 rue Poulain-Corbion à Saint-Brieuc, ou tout simplement

B.P. 89, BREST).

SERVICE ET PROSPECTION DE "L'AVENIR" - Ce service vient d'être réorganisé et pris en charge par une équipe de Brestoïis. Les militants doivent savoir que c'est un moyen très facile pour faire prendre contact avec le journal.

Il suffit d'envoyer à "L'AVENIR" (Service de Prospection) B.P. 89, BREST, les noms et adresses de personnes pouvant être intéressées par le Journal. Ces personnes recevront les trois derniers numéros de "L'AVENIR", gratuitement, et en même temps que le troisième journal, une lettre de présentation et un formulaire d'abonnement. Il peut être intéressant de connaître le nom des militants qui demandent un tel service pour leurs amis, mais l'anonymat est autorisé. Notons que, dans la mesure du possible, il est souhaitable de passer voir les gens qui ont reçu le journal, pour recueillir leur abonnement (les gens ont souvent la paresse d'aller jusqu'à la poste...), ou pour voir dans quelle mesure ils ont été intéressés par le service gratuit.

CONSEIL NATIONAL - A l'issue du Comité Directeur qui a suivi le Congrès du 9 décembre, il a été décidé la constitution d'un CONSEIL NATIONAL du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne.

Le but de ce Conseil National est de permettre aux instances du M.O.B., Comité Directeur et Bureau Exécutif, d'avoir entre les Congrès annuels, une vue plus précise de l'opinion de l'ensemble du Mouvement.

Le Conseil National sera composé, en plus des membres du Bureau Exécutif et du Comité Directeur, qui sont membres de droit, de notabilités bretonnes connues pour leurs compétences, de techniciens, de présidents de fédérations et de comités locaux importants, d'élus locaux, de responsables syndicaux et coopératifs, et d'une façon générale de toute personnalité bretonne du M.O.B., de bon conseil. Les membres du Conseil National seront admis sur proposition des Membres du Bureau Exécutif, du Comité Directeur ou des Fédérations après avis favorable de la majorité du Comité Directeur.

° ° °

BREST-JEUNES-

Le groupe se réunit tous les vendredis pour étudier le programme du Dimanche et faire le bilan de la semaine. De plus une réunion bimensuelle est consacrée à la formation (étude des IOI questions). Les activités essentielles ont été ces derniers temps : la vente de l'Avenir et les distributions de tracts. La section a fait sa spécialité de la vente du journal. Elle rayonne autour de Brest comme en témoignent ces chiffres (ventes depuis le dernier "Militant Breton") :

LESNEVEN	- effectif	: 8 militants			
	vente	: 151 numéros + un "IOI questions" et un livre de Yann Fouéré.			
PLABENNEC	- effectif	: 8	LESNEVEN	- effectif	: 8
	vente	: 49		vente	: 85
KERIOUAN	- effectif	: 6	RESTAURANT	effectif	: 3
	vente	: 44	UNIVERSITAIRE	vente	: 30
PLABENNEC-LESNEVEN	effectif	: 8			
	vente	: 76			

Notons qu'à l'occasion de ces ventes, les jeunes Brestoïses font des adhésions : Plabennec : 1 - Lesneven : 5 - Kerlouan : 4.

Une distribution de tracts, en janvier, au restaurant universitaire de Brest a amené des "réactions diverses". Beaucoup d'étudiants brestoïses n'avaient jamais entendu parler du M.O.B. !

LORIENT-JEUNES.

La section des jeunes de Lorient édite son propre bulletin intérieur : "Yaouankiz en Oriant". Ce bulletin est ainsi défini : "Organe intérieur de notre section, rédigé et diffusé après chaque réunion, il est un lien entre les membres de notre section. Si bien que tout adhérent ne pouvant assister à l'une de nos réunions a la possibilité de rattrapper son retard. Mais surtout il doit permettre aux nouveaux adhérents de prendre connaissance des problèmes déjà traités, ce qui évitera les répétitions". Nous attendons avec impatience le numéro 2 qui sera adressé à toutes les sections de jeunes, aux membres du Comité Directeur et aux militants du Comité Local de Lorient.

MAROC.

Dix sept militants bretons du MAROC se sont abonnés en février au "Militant Breton". Pour tous contacts avec nos compatriotes demeurant dans le royaume Chérifien, s'adresser à Didier JOSSET, 7, rue de la Confédération Helvétique, RABAT (Océan) - Maroc.

NANTES.

En raison du départ de Tugdual KALVEZ pour le service militaire la section étudiante de Nantes a été rattachée au Comité Local, dont Jacques PRAUD est responsable. Des réunions de formation "doctrinale" ont été prévues ainsi qu'une étude du problème de la main d'oeuvre et de ses incidences sur l'agglomération nantaise (étude collective).

FEDERATION PARISIENNE.

La très importante fédération parisienne publie elle aussi un bulletin intérieur mensuel, tiré à 500 exemplaires. Un travail considérable est accompli par nos camarades "parisiens". La fédération s'est divisée en groupes de travail collectifs. Ces équipes exposent régulièrement leurs travaux. Ainsi le 19 décembre : "L'Agriculture bretonne dans le Marché Commun"
le 9 janvier : "Les minorités dans l'Europe de demain"
le 16 janvier : "L'Industrie bretonne dans le Marché Commun",

De plus des conférences ouvertes aux sympathisants sont assurées par des personnalités bretonnes connues. Notons : "Les éléments de la personnalité bretonne" par le Père CHARDRONNET ; "Survol de la Bretagne et de ses problèmes quotidiens" par M. DUCASSOU.

De plus un gros effort de structuration, de recrutement et d'organisation est assuré par les responsables fédéraux. Signalons notamment une circulaire à tous les adhérents pour la rentrée des cotisations ; une réunion de réflexion sur le récent Congrès du M.O.B. (La fédération rappelle la proposition de Gwenole LE MENN d'une préparation sérieuse dans chaque fédération des questions proposées deux mois à l'avance par le Bureau exécutif ou le Comité Directeur) ; L'existence d'une coopérative M.O.B. de produits bretons. Insistons sur ce dernier point, car l'expérience pourrait être reprise par d'autres camarades exilés (comme à Marseille) ou peut-être même en Bretagne.

Chaque samedi, de 9 heures à 12 heures, à KER-VREIZ, les consommateurs

viennent chercher leurs produits et déposer les bulletins de commande pour la semaine suivante. Il est envisagé d'ouvrir d'autres centres !

RENNES.

L'Assemblée Générale du Comité Local de Rennes s'est tenue le II janvier 1963. Le rapport moral a montré l'action de la section dans le domaine extérieur (réunions publiques, distributions de tracts, affichage, vente du journal, manifestation à l'occasion de la foire-exposition de Rennes et de la réforme tarifaire SNCF. Il a été décidé d'accentuer l'aide à l'Avenir (publicité, rédaction). Dans ce but une "équipe rennaise de correspondance et de rédaction" a été instituée qui assure une permanence hebdomadaire pour recueillir les renseignements de militants ne voulant ou ne pouvant pas rédiger eux-mêmes leurs articles. Toutes les activités antérieures seront poursuivies. De plus il a été décidé 1°) la création d'une section de jeunes rennais du M.O.B., 2°) une liaison permanente avec les sections étudiantes dont un représentant est délégué auprès du Bureau du Comité Local, assistant aux réunions à titre consultatif.

Les élections du Bureau pour 1963 ont donné les résultats suivants :
Président : Jean Ollivier, Vice-Président : Fichet, Secrétaire : Le Roux, Trésorier : Poullaouec.

A la suite d'une discussion de politique générale une motion a été votée à la majorité pour protester contre l'article de l'Avenir intitulé ; "Le temps des réalistes". Dans cette motion, il est notamment dit qu'il est inadmissible de voir un éditorial de l'Avenir proclamer son civisme français alors que toute notre action est orientée vers la reconquête par le peuple de sa personnalité bretonne.

En février des cours d'orateur ont été organisés avec la participation d'un responsable local CFTC qui a accepté de prêter son concours à deux séances de formation. De plus des réunions régulières sont organisées. Le 8 février il a été traité de l'édition en langue bretonne par Alan Al Louarn. Une réunion sur l'Irlande est prévue.

RENNES-JEUNES.

La section des jeunes de la ville qui a une certaine autonomie désormais entend se consacrer à la formation. Ainsi, on prévoit une journée de formation de militants en mars avec Yann Poupinot.

RENNES-ETUDIANTS.

Les trois sections assurent sans faillir les ventes de journaux aux restaurants universitaires. Notons un système original, en plus des ventes à la criée tout adhérent doit acheter deux exemplaires de l'Avenir, à charge pour lui de les revendre à des camarades ou ... d'être de sa poche !

Une réunion de présentation du M.O.B. a eu lieu (réunion publique). Une autre réunion a été consacrée au problème basque. Un tract a été tiré à 3.000 exemplaires à l'occasion de la venue de Pisani à Rennes. Les sections ont adressé à M. MARTRAY une lettre ouverte qui paraîtra dans l'Avenir.

Enfin les étudiants organisent les 26, 27 et 28 février une vente des livres politiques et brochures du M.O.B. ou de ses dirigeants, dans les restaurants universitaires. A cette occasion, on clôturera une pétition qui circule actuellement pour protester contre les mesures anti-basques des gouvernements français et espagnols. Les adhésions sont assez régulières.

ST-BRIEUC.

Le Comité Local dont on a pu apprécier l'efficacité lors du Congrès du M.O.B. se consacre maintenant à l'implantation de la Section et à la mise sur pied d'une fédération des Côtes d'Armor.

De plus une section de jeunes est constituée, qui compte actuellement 9 membres. Son responsable est Herve Porée du Breil qui siège de droit au bureau du comité local.

ST-SERVAN.

Des nouvelles de St-Servan nous font espérer une remise sur pied de la section malouine. Les adhérents ne sont pas inactifs d'ailleurs. A l'occasion du dernier référendum ils ont collé des affichettes (hélas, manuscrites), et ont imprimé des tracts pour les législatives.

PAS DE NOUVELLES DE : KEMPER, GUERANDE, REDON, FOUGERES, MARSEILLE.

DIFFUSION DE L'AVENIR

I) PAR LES MESSAGERIES DE PRESSE.

Noël Landreau a demandé la marche à suivre pour diffuser l'Avenir par l'intermédiaire des messageries de presse (Hachette). L'essai tenté à Rennes par Youenn Drezen a apporté des résultats intéressants (non pas tant sur le plan financier que sur celui de la propagande) et sera poursuivi. Ce qu'il faut faire:

- 1°) Aller trouver le délégué ou représentant local des messageries Hachette. Celui-ci demandera l'accord de Rennes ou de Paris.
- 2°) Convenir du nombre de journaux à mettre à chaque point de vente. Ce nombre sera à revoir les mois suivants en fonction des résultats.
- 3°) Neuf fois sur dix, le dépositaire placera rapidement (sinon, dès le premier mois) l'Avenir dans la masse des journaux divers à faible diffusion. Il est donc indispensable que chaque débit soit visité au moins une fois par mois, soit par un habitué du dépôt (c'est préférable), soit par un responsable qui fera la tournée dès la sortie du journal.
- 4°) Proposez au débitant l'affichette jaune orangé "L'Avenir" qu'il pourra placer dans sa vitrine. Elle sera à renouveler fréquemment (elle pâlit vite à la lumière).
- 5°) En principe, l'Avenir ne peut être vendu en ville à la criée (ou par dépôt personnel), la concession ayant été faite à Hachette. (Point très théorique. N.D.L.R.).
- 6°) Chaque mois, Hachette établit un bordereau des ventes pour le mois (ou le trimestre) écoulé. Le paiement est fait au CCP indiqué dans le contrat (en principe, celui de l'Avenir).

Evidemment, avant toute démarche, demander l'accord du Secrétaire Général et celui du Directeur de l'Avenir.

J. Ollivier.

B) PAR VENTE A LA CRIEE.

Les jeunes de Kemper rappellent la marche à suivre (très complète) pour l'obtention d'une carte de colportage et signalent (fait nouveau) que contrairement à ce que nous pensions précédemment que cette autorisation peut nous être demandée aussi bien le dimanche qu'en semaine. "Il suffit d'adresser au préfet du département où l'on réside (service de colportage) une lettre exprimant son intention de colporter des journaux (sans autres précisions), cette lettre étant accompagnée d'une déclaration du modèle ci-dessous et d'une enveloppe timbrée pour la réponse,

Lettre à joindre :

A T T E S T A T I O N

(Art. 6 du décret n° 53-914 du 26-9-1953)

Je soussigné (nom et prénom)

né le à Département,

certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-après :

a) - qu'aucune séparation de corps n'a été prononcé judiciairement

b) -

- que je suis domicilié à rue

- N° depuis le :

- que j'exerce la profession de :

- et que je réside , ou ai résidé, sans interruption, dans la

commune de depuis le jusqu'au

à le

Signature

(a) rayer les mentions inutiles

(b) en cas de séparation de corps, modifier la formule et produire un extrait de jugement.

Yvette LE BIGON.

B I B L I O G R A P H I E

Nous avons reçu deux bibliographies pour Militant Breton. Nous publions cette fois-ci celle de Yann-Cheun VEILLARD complète et classée par matière. Dans le numéro 13, nous publierons celle de la Fédération Parisienne, originale parce que "progressive" et s'adressant aux militants à divers niveaux de formation.

Essai de bibliographie raisonné.

Cette bibliographie ne prétend pas du tout être exhaustive.

- Si un militant ne doit ignorer aucun des ouvrages mentionnés sous la Rubrique

"Problème Breton" il doit savoir faire son choix parmi les livres mentionnés sous les autres rubriques

- suivant son temps (de lecture), suivant ses tendances et suivant son degré de formation.

Il ne doit pas non plus confondre érudit et militant.

Il ne doit pas oublier que la meilleure formation reste celle de l'action.

Formation = effort individuel + mise en commun collective, sur le plan d'une Section.

I - PROBLEME BRETON.

(N.B. Nous n'avons pas établi de catégories, nous contentant de grouper par thème les livres indiqués).

LIVRES ou BROCHURES.

- Y. Fouéré : De la Bretagne à la France et à l'Europe
Les IOI Questions
Pourquoi-Comment ?
- Y. Poupinot : La Bretagne Contemporaine (2 v.)
Les Bretons à l'heure de l'Europe
- J. Martray : Le Problème Breton et la Réforme de la France
- R. Pléven : Avenir de la Bretagne
- Y. Fouéré : La Bretagne Ecartelée
Rapport de la délégation Galloise
La Vérité sur l'affaire de la Bretagne
- Y. Gicquel : Le Comité Consultatif de Bretagne

REVUES (pour l'après-guerre, consultation utile pour asseoir sa propagande...)

Ar Vro-Jeune Bretagne, Ar Vro, Labour, Le Peuple Breton, L'Avenir, La Vie Bretonne.

Les différentes publications du C.E.L.I.B. (notamment : M. Philiponneau Inventaire des possibilités d'implantation industrielle en Bretagne, 1956. - La Bretagne et la décentralisation industrielle, 1960).

--:--:--:--

II. PROBLEMES GENERAUX. (Nous militons dans le 2ème moitié du XXe siècle !)

- Fritz Sternberg, Le Conflit du Siècle (Ed. du Seuil)
- Robert Fossaert, Avenir du Capitalisme (Ed. du Seuil)
- Lucien Lauras, Problèmes actuels du Socialisme (Ed. Les Iles d'Or)
- Claude Delmas, La Guerre Révolutionnaire (Que sais-je n° 826)
- N° d'Esprit, mars 1955, Valeur et Limites de la Nation.

III. FORMATION POLITIQUE.

(N.B.. Dans cette rubrique, la plupart des titres appartiennent à la collection "Que sais-je, donc des volumes abordables, mais la lecture, sinon l'achat, du livre épais et coûteux, de S. Tchakhotine reste indispensable).

- a)
- J. Meynaud, La Participation des Français à la Politique (Que sais-je n° 9II)
 - J.M. Domenach, La Propagande Politique (Que sais-je n° 448)
 - S. Tchakhotine, Le Viol des Foules par la Propagande Politique (Gallimard)
 - J. Billy, Les Techniciens et le Pouvoir (Que sais-je n° 88I)
 - H. Mendras, Sociologie de la Campagne Française (Que sais-je n° 842)
 - J. Meynaud, Les Groupes de Pression en France (Que sais-je n° 895)
 - P. Laroque, Les Classes Sociales (Que sais-je n° 34I)
 - Coqueret, Comment animer une Réunion ? (Bonne Presse)
- b)
- (N. Certains de nos camarades nous ont parfois demandé où trouver une documentation sur l'histoire ou la sociologie politique, électorale). (La documentation la plus sérieuse se trouve dans les Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Ed. A. Colin).

Sociologie Electorale

- F. Coguel, Nouvelles études de Sociologie Electorale

Analyses Electorales

- F. Coguel, Géographie des Elections Françaises de 1870 à 1951.
- M. Duverger, Partis Politiques et Classes Sociales en France.
- F. Coguel les Elections du 2 Janvier 1956
- " " , Les Paysans et la Politique dans la France Contemporaine

(N.B. Différentes études sont parues ou paraîtront sur les divers scrutins depuis 1956).

Partis Politiques

- D. Ligou, Histoire du Socialisme en France (1870-1961)
- J. Kayser, Le Radicalisme ...

(ouvrages d'érudition, qu'il est bon de connaître pour une "argumentation"-contre; à cette même fin, pensez à certains numéros spéciaux de la revue Crapouillot, "le Dictionnaire des Girouettes", par exemple).

Doctrines Politiques

- M. Duverger, Les Régimes Politiques (Que sais-je n° 289)
- Club Jean Moulin, Les Citoyens et l'Etat

Presse

- La Revue Presse-Actualité (Ed. de la Bonne Presse) donne de nombreux renseignements sur le tirage, la diffusion des journaux politiques ou autres...

Economique ...

- T. Suavet, Dictionnaire Economique et Social (Ed. Ouvrières...)

(Dans ce domaine la collection "Que sais-je" offre un choix de titres suffisant pour ne pas insister).

-:-:-:-

IV. COMMENT ONT FAIT LES AUTRES ?

(Sous cette rubrique, après une liste longue d'ouvrages sérieux, on sera peut-être étonné de trouver des romans, des récits... Nous avons groupé un certain nombre de lectures sur des pays qui sur un point ou sur un autre peuvent nous servir d'exemples).

- Jean Merrien, Vent de Terre, Vent de Mer (Ed. la Table Ronde)
- Dan Breen, Mon Combat pour l'Irlande (Ed. Breiz Atao)
- Théodore Herzl, L'Etat Juif (Ed. Terre Retrouvée)
- N. Bégin., La Révolte d'Israël
- Aharon Amir, Les Soldats du Matin
- F. Fanon, Algérie au V (Ed. Maspero)

Yann-Cheun VEILLARD.

PLAN-TYPE DE TRAVAIL D'UN COMITE LOCAL :

Nous avons demandé à plusieurs reprises aux lecteurs du M.B. de nous faire connaître leur opinion et leurs critiques sur le plan-type de travail proposé par le C.L. de Rennes. En décembre dernier, nous avons enfin enregistré deux réactions : l'un de Noël Landreau, Chef de la Section Jeunes-Brest, l'autre de Louis Cleac'h, de la Section Jeunes-Quimper.

De ces lettres et de conversations avec divers militants, il se dégage le sentiment que le programme d'activité proposé serait non pas incomplet ou sommaire mais trop complet et détaillé. Il est certain qu'il faut, au début, faire un choix parmi les activités. Il n'en reste pas moins que le M.O.B. devra, en se développant, étendre son champ d'action et, une année ou l'autre, en allonger la liste actuelle.

Noël Landreau écrit ainsi : "nous essayons de suivre votre plan du n°9 du M.B. mais nous sommes encore loin de tout cela. Un jour viendra peut-être où nous serons obligés de compléter ce plan".

De son côté, Louis Cleac'h demande que les études de structuration soient

regroupées et fassent l'objet d'un tirage à part qui serait distribué à tous les responsables de section". Il ajoute : "la structuration que vous proposez est surtout destinée aux villes, il serait bon de l'adapter aux autres milieux marin et rural".

Il semble que le plan de travail d'un bourg doive être tiré du plan "urbain" et tenir compte davantage des contingences locales (notoriété du militant, existence d'un groupe folklorique, etc). L'existence de fédérations organisées faciliterait d'ailleurs la tâche des petits comités locaux.

Un tirage à part des plans de travail est envisagé. Il nécessite une mise au point et une fusion des différents textes parus sur la question.

J. OLLIVIER.

En raison de l'abondance des rubriques nous ne publierons pas dans ce numéro de lettres de lecteurs, mais nous ferons paraître bientôt des points de vue de militants sur la propagande et l'action bretonne.

R. LEPROHON.

SLOGANS A REPANDRE :

- BOMBE ATOMIQUE = URANIUM ENRICHISSE = BRETAGNE APPAUVRISSE.
- LOI-PROGRAMME POUR LA BRETAGNE ! - NON AUX CASERNES ! OUI AUX USINES !
- APPARTEMENT BRETAGNE - MAISON FRANCE - QUARTIER EUROPE.

INSIGNES.-- Il est important que les militants du M.O.B. portent tous l'insigne de notre mouvement (surtout les isolés!) C'est un moyen d'affirmer ses convictions bretonnes, un signe de reconnaissance et très souvent un biais pratique pour engager une conversation sur le M.O.B. Rappelons qu'il existe 2 modèles (à épingler et pour boutonnière). Les commandes : 2,5 F. pièce au M.O.B., 6 rue de Siam, BREST. CCP. Rennes I86I-98.

NOTE IMPORTANTE

Ce numéro est adressé à beaucoup de nouveaux adhérents. Rappelons que le "Militant Breton" est gratuit. Seuls sont à votre charge les frais d'expédition (2 F. par an), à adresser en timbres ou au CCP; II33-38 Rennes à R. LEPROHON, 284, rue de Nantes, Rennes. Merci.

Tous les nouveaux lecteurs et les militants dont le service est arrivé à expiration en sont avisés par un rappel ci-joint.